

Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) :  
captivité en Allemagne, rapatriement en France

**Introduction générale – guerre totale, défaite totale, captivité totale**

La thèse que je présente est née en partie du constat des grandes lacunes présentées par l'historiographie contemporaine dans le domaine de la captivité de guerre. Le départ des PGA des champs de bataille, cœur de l'histoire événements, correspondait à leur absence des discours de la mobilisation en guerre, des récits héroïques de la victoire ou des règlements de compte de la défaite. A partir des années 1990, cependant, depuis que les champs de bataille sont à leur tour désertés, le PG revient au cœur des préoccupations des historiens et l'intérêt des sociétés.

La captivité bénéficie ainsi d'une nouvelle dynamique de recherche, qui considère davantage la captivité que le captif lui-même. Désormais conçue comme une histoire globale, la captivité est intégrée dans l'étude des sociétés en guerre, bénéficiant de son renouveau qu'elle alimente en retour. Il s'agit d'explorer ses modalités de constitution et ses réseaux, ses acteurs et ses territoires, ses représentations. Dans cette nouvelle perspective, la captivité change d'échelle : quittant le cadre national où le PG était si mal compris, elle acquiert une dimension transnationale qui intéresse davantage par les phénomènes de transferts, culturels et affectifs, économiques et politiques, par les médiations pendant le conflit comme dans la paix entre les deux ennemis qu'en raison du lien exclusif du PG avec sa patrie. Dans une Europe où la guerre interétatique devient un impensable, comme le prouve la place du tandem franco-allemand vertueux, la figure du prisonnier prend désormais acquiescer une charge heuristique inédite.

Les captivités de guerre au XXe siècle en Europe ont pourtant beaucoup à nous apprendre car elles contiennent une part de modernité qu'elles partagent avec les guerres et qui explique leur impact sur les sociétés. Elles furent des phénomènes de masse : lors de la Seconde mondiale, on compte 10 729 000 captifs en mains ennemies, dont 1 600 000 soldats français en Allemagne nazie et 900 000 soldats allemands en France libérée. Cette implication n'a pas seulement des conséquences humaines considérables, faisant de la captivité une expérience générationnelle d'autant plus prégnante qu'il s'agit de séparations souvent longues : plus des trois cinquièmes des PGF ont passé cinq ans en Allemagne suite à la débâcle de 1940 ; les derniers PGA quittent la France en 1948. Ces phénomènes bouleversent les économies familiales contribuant à déstabiliser un peu plus la répartition sexuée des rôles pour devenir un phénomène sociétal : lors du deuxième conflit mondial, les PG représentent 15% de la population masculine française ; 38% de celle d'Allemagne. Cette ampleur et durée inégales entraînent d'autres mutations structurelles durables, à commencer par l'intervention de l'Etat.

Les puissances détentrices sont en effet placées devant des défis logistiques d'autant plus grands que les processus de totalisation modifient la place du PG dans la culture et l'économie des conflits et rendent les codes traditionnels de captivité caducs. Avec la mobilisation totale, la captivité ne change pas seulement d'ampleur, mais de nature et revêt une finalité économique : en transformant le captif militaire en main-d'œuvre prisonnière au service de l'effort de guerre de l'adversaire, la captivité devient un laboratoire de la gestion des masses (Cf. l'extension et le perfectionnement du camp de PG). Mais la captivité change aussi la dimension culturelle de l'expérience des prisonniers, car loin de rester *concentrés* dans des camps, ils sont mis aux champs et à l'usine, faisant paradoxalement de leur présence, en terre ennemie, le moment de la plus grande confrontation binationale, ouvrant alors des possibles en-deçà de la déshumanisation de l'adversaire. La captivité ne transforme pas seulement le captif et son pays d'origine, mais également tout ou partie de la société détentrice au-delà des discours et règlements officiels.

Une autre caractéristique de la captivité est qu'elle n'appartient pas seulement à la guerre, mais souvent à l'après-guerre également : elle ne s'arrête pas avec le rapatriement, qui ne coïncide pas nécessairement avec la fin du conflit. L'histoire de la captivité rencontre alors une seconde dynamique de recherche autour des phénomènes de sortie de guerre, de démobilisation culturelle. Depuis une dizaine d'années également, ces derniers connaissent un fort renouvellement dans les sciences humaines. Ils remettent en question la façon dont on sort de la guerre, dont on construit la

paix, dont on se (re)construit en paix. La sortie de guerre devient centrale dès lors que l'après-guerre n'est plus conçu comme une transition inexorable et nécessairement linéaire, conduisant individus, sociétés et structures de la guerre à la paix, mais un processus asynchrone, nécessairement divergent et faillible. Le « processus de démobilisation, au lieu d'être une condition de la paix, en devient l'enjeu », pour reprendre la formule de John Home. En gagnant en autonomie, la sortie de guerre offre un cadre pertinent pour analyser les tensions entre les processus de *civilianisation*<sup>1</sup> et les survivances de la guerre à différentes échelle, les croisements entre parcours individuel et destin collectif, entre espace de l'intime et espace public.

Paradoxalement, ces renouveaux historiographiques n'ont pas encore bénéficié à l'histoire des PGA en mains françaises de 1944 à 1948. La quantité des travaux semble inversement proportionnelle à la dimension du phénomène : captivité de masse, 900 000 PG en moyenne sur le territoire métropolitain, plus d'un million en comptant l'Afrique du Nord ; captivité de longue durée, puisque les premiers prisonniers sont faits en 1943 lors de la campagne de Tunisie, en 1944 en métropole et les derniers rapatriés fin 1948, sans compter ceux qui restent ensuite comme travailleurs civils libres ; captivité de transition puisque ce sont des prisonniers de guerre en temps de paix. On ne trouve pas de travaux équivalents à ceux existants sur les PGA en mains alliés, sans parler de la vigueur des études sur la captivité soviétique et la seule synthèse d'ampleur date de 1948, l'*Historique du Service des Prisonniers de Guerre de l'Axe* qui fut produite par l'institution militaire elle-même.

Pour expliquer l'impression de long silence entourant cette période liminaire du rapprochement franco-allemand et l'apparition d'une vive demande sociale dans les deux sociétés à partir des années 90, on peut souligner combien la focalisation des Français sur le « couple » franco-allemand a quelque peu occulté les recherches sur ce qui pouvait raviver les querelles du passé, le « postulat du lien conjugal [pouvant] être interprété comme une volonté d'inscrire le destin de l'Allemagne dans une dépendance affective ambiguë, et servant de prétexte pour dissimuler les vieilles hantises »<sup>2</sup>.

Cette focalisation explique en partie le découpage chronologique traditionnellement retenu dans les études sur le franco-allemand dans la seconde moitié du XXe siècle : le choix de 1945, plus rarement de 1944, permet tout à la fois de clôturer les années sombres et d'inaugurer les années de réconciliation. Il est enfin possible de suggérer que, dans la société allemande, la place et l'image accordées à la captivité en mains françaises sont liées à l'évolution de sa position vis-à-vis de l'héritage nazi et de ses relations avec la France. Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises occupent une place particulière dans les mémoires française et allemande. Le silence comme l'intérêt nouveau dont ils sont l'objet sont liés aux évolutions des régimes d'historicité dans les deux pays depuis 1945. Selon les usages de leur passé (de vainqueur/vaincu) qu'elles ont faits, à usage interne pour affirmer une identité nationale, à l'échelle européenne pour parvenir au rapprochement franco-allemand et individuelle selon l'attention accordée aux *témoins*, quatre *moments* peuvent être définis depuis les années 1950 qui analysent le traitement de la mémoire de cette captivité de guerre en temps de paix.

De 1949 aux années 1950, les anciens PGA en mains françaises sont inaudibles dans l'espace public ouest-allemand qui reste focalisé sur le « million manquant » des membres de la *Wehrmacht* et la captivité en mains soviétiques. Le projet de la Commission Maschke des années 1960-1970 marque une évolution par sa tentative d'étudier en onze volumes les conditions de captivité des PGA : le 13<sup>e</sup> est consacré à la France. Initié dans le contexte de l'« arraisonement du passé » (*Vergangenheitsbewältigung*), le projet s'élabore cependant à l'abri de l'opinion publique pour éviter tout incident diplomatique. En 1989-1990, le livre polémique du journaliste James Bacque dont le succès doit beaucoup aux nouvelles revendications présentant les Allemands comme des victimes, change la donne. La fin de la guerre froide brise la focalisation sur la captivité en URSS, tandis que la crise des récits nationaux rend moins univoque la répartition des responsabilités entre vaincus et vainqueurs. Ces changements profitent aux anciens PGA qui sortent de l'ombre dans la dernière période : films, ouvrages de vulgarisation mais aussi multiplication des témoignages en font des pionniers du rapprochement franco-allemands, voire européen.

Choisir les PGA en mains françaises au sortir de la Seconde Guerre mondiale comme sujet de thèse m'offrait donc une stimulante occasion de croiser des préoccupations de recherche très actuelles avec

---

<sup>1</sup> Mats, Berdal, *Disarmament and Demobilization after Civil War. Arms, Soldiers and the Termination of Armed Conflicts*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

<sup>2</sup> Martens, Stephan, *Allemagne. La nouvelle puissance européenne*, PUF-IRIS, 2002

des réalités historiques nationales française, allemande et européenne d'une ampleur considérable. La captivité, telle que précédemment définie, donnait la possibilité de travailler sur la relation entre la France et l'Allemagne en sortant des ornières chronologiques et spatiales d'une *success story* conduisant nécessairement à la réconciliation des peuples trop exclusivement célébrée aujourd'hui. Au contraire, la perspective transnationale douloureuse de la captivité permettait de revenir sur la complexe élaboration de l'image de l'autre -dont le traitement, s'il s'adoucit, ne signifie pas nécessairement l'acceptation-, de préciser le lien si particulier entre identité nationale et rapport à la violence, et peut-être de mieux comprendre comment notre continent a su sortir d'une guerre civile européenne pour construire une paix depuis plus de soixante ans.

Le traitement du thème a été envisagé comme un *drame* dont il a fallu préciser les protagonistes, l'unité d'action, de lieu et de temps.

Au centre, les prisonniers allemands, même s'ils n'occupent pas toujours physiquement le devant de la scène. Ils apparaissent en tant que quantité dans les négociations internationales, dans la gestion administrative des autorités françaises comme dans l'organisation des secours. Considérer ces prisonniers, c'est accepter que la mobilisation, comme la démobilisation, revête une double dimension, collective et individuelle, qu'elle soit à la fois ressentie chez le vaincu et perçue par le vainqueurs. Or, les archives obligent à ne retenir que les catégories pertinentes. L'étude sera donc centrée sur les hommes de troupe allemands.

Face à l'ennemi vaincu se dressent les autorités qui ont capturé, puis détenu les prisonniers. Elles sont majoritairement françaises. Si l'on déploie toutes les implications de cette captivité après guerre, on s'aperçoit que c'est l'ensemble de la société française -individus, groupes, structures- qui se trouve impliquée : au sommet, l'« État capteur » (A. Becker) ; l'ensemble des échelons administratifs et des représentants des pouvoirs publics qui interviennent dans l'application, le contrôle et la redéfinition de ce corpus réglementaire faisant de l'échelle locale le cadre d'observation le plus adéquate, celle qui rend aussi le mieux l'insertion du PG dans la sphère civile (ensemble des acteurs du monde du travail, personnels politiques, population civile...). Un dernier cercle d'acteurs français doit être pris en compte : les autorités de la Zone française d'occupation (ZFO). La captivité en mains françaises devient une modalité des rapports franco-allemands dominés par le défi pour la France de recouvrer son rang et sa puissance. Se noue progressivement, dans une rivalité complexe entre Paris et Baden-Baden, la politique allemande de la France.

Captivité de guerre mondiale, la présence des Allemands en France attire bien au-delà des acteurs français, les *neutres* d'abord, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la *Young Men's Christian Association*, le Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Genève, le Vatican. Elle pose la question de l'humanitaire en après-guerre mondiale, du rôle du tiers médiateur dans les relations internationales et indirectement celle de la pratique de la neutralité en période de paix.

La captivité allemande ne se décide pas seulement entre Paris et Genève : elle implique un quatrième cercle, celui des Alliés. Par leur présence militaire sur le sol français, par leurs transferts de PG qui leur promettent un levier sur la reconstruction française, les Etats-Unis occupent une place à part dans cette captivité allemande. Ils la font définitivement sortir du cadre national -dans lequel les autorités françaises tentent de la cantonner- pour l'insérer dans une perspective européenne, transformant l'histoire de la captivité en chapitre de l'histoire des relations transatlantiques.

Ces élargissements ne doivent pas faire oublier un dernier cercle d'acteurs, celui des Allemands. Appréhendées dans ce travail à partir de la ZFO, les réactions des populations allemandes vis-à-vis de la captivité offrent la possibilité d'observer les recompositions identitaires dans l'ombre portée du national-socialisme et de la défaite sans condition.

Pour mener à bien cette recherche, il a fallu des espaces d'étude : je me suis concentré sur la France métropolitaine à partir de onze départements choisis selon des critères liés aux vécus de guerre, à la dynamique de la Libération à partir de 1944, critères socio-économiques et besoins de main-d'œuvre... Les Bouches-du-Rhône et l'Hérault pour le Sud-Est, la Gironde pour le Sud-Ouest, les Côtes-du-Nord pour la Bretagne, l'Eure-et-Loir pour le Bassin parisien, la Haute-Vienne pour le Centre, la Savoie pour les Alpes, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin pour l'Alsace, le Nord et le Pas-de-Calais pour le nord.

Les étapes chronologiques de cette étude sont à la fois propres à la captivité et imposées par le contexte international : 1944 comme date de début avec la libération du territoire métropolitain et les premières captures en métropole ; mai 1949 avec la fondation de la RFA. Dans cette période, on

repère facilement des phases significatives : jusqu'en mai 1945, la captivité est caractérisée par la réciprocité inédite entre le III<sup>e</sup> Reich et le GPRF ; entre mai et octobre constitue la phase d'institutionnalisation des structures de prise en charge alors que la France doit accueillir 2 750 PG supplémentaires par jour en moyenne. La suspension des transferts en octobre 1945 et les opérations de secours de l'hiver ouvrent la phase d'une tentative de gestion plus rationnelle des PGA dont la principale finalité de leur présence en France n'est plus militaire mais économique, travailler à la reconstruction de la France. A partir d'avril 1947, le rapatriement général oblige les autorités françaises à envisager d'autres solutions pour éviter de bloquer le plan Monnet de modernisation de l'économie française.

Afin de penser à la fois l'ensemble des acteurs impliqués dans l'histoire de la captivité et la variété des discours tout en respectant l'autonomie spécifique de chacun, j'utilise la notion de « dispositif » développé par Michel Foucault. Il préserve d'autre part l'interaction des différentes composantes du réseau, sans négliger les inégalités de positions, les jeux de savoir et de pouvoir. Enfin, il prend en charge la dynamique au cœur de la gestion de la captivité qui se conçoit comme la réponse à un problème posé par la réalité. Il insiste donc autant sur l'instabilité des situations que sur l'effort de rationalité suivi par les éléments qui le composent, sur la dimension militaire du régime de captivité que les mutations imposées par la sortie du PG dans le milieu civil. D'autre part, les logiques disciplinaire et de surveillance proposées par le penseur ont permis de formuler comment la gestion de la captivité s'élabore en interaction entre la perception militaire héritée de la guerre et les nécessités économiques imposées par les temps de reconstruction : la première, panoptique, vise à un dressage du corps du PG par un contrôle omniprésent, omniscient et omnipotent afin de préserver le corps social français, alors que la seconde sait qu'elle ne peut pas tout contrôler. Elle part de la réalité pour trouver une place du PG qui permet de maximiser l'insertion du PGA et minimiser les risques.

Pour atteindre les différents cercles, j'ai visité d'abord les archives parisiennes des principales administrations : la Direction générale des prisonniers de guerre à Vincennes (CHD), le Ministère du travail, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'agriculture aux ANF à Paris et à Fontainebleau, le Ministère des affaires étrangères au Quai d'Orsay. Quelques fonds privés à Paris comme à Brive-la-Gaillarde pour le Centre d'études Edmond Michelet ont été utilisés. Le Centre national des archives de l'Eglise de France a apporté quelques pièces intéressantes sur l'assistance spirituelle des PG par l'aumônier militaire. Cette documentation a été complétée par le dépouillement systématique de cinq titres de la presse quotidienne nationale pour les années de 1944-1945 à 1949, choisis en fonction de leur orientation politique et de leur tirage. Il s'agit de *L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Le Figaro*. J'ai ajouté *Les Ecrits de Paris* pour la presse d'extrême-droite et deux titres du milieu associatif ancien combattant, *Le PG, organe de la Fédération nationale des PG* et *Le patriote résistant, organe de la fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes*. Les onze dépôts d'archives départementales ont été visités et complétés par le dépouillement d'un titre de la presse régionale ainsi que par des entretiens avec des personnes ayant eu contact avec les PG.

Le cercle des neutres a été constitué à partir des archives du CICR, de l'YMCA et du COE à Genève, ainsi que de quelques cartons au Vatican. La prise en compte du cercle des alliés a nécessité un séjour aux *National Archives and Records Administration* à Washington D.C. ainsi qu'à la *Eisenhower's Library* à Abilene ainsi qu'un déplacement aux *National Archives* de Londres.

Les cercles allemands fédéralistes ont été abordés aussi bien en France : les archives de la ZFO en Allemagne et en Autriche, alors conservées à Colmar, qu'en Allemagne avec les archives fédérales, militaires à Fribourg-en-Brigau, d'occupation à Coblenz, national-socialiste et socialistes à Berlin, ont permis d'aborder la question posée par cette captivité aux autorités nazies, ainsi que l'intérêt porté par les premières autorités ouest-allemandes aux prisonniers détenus en France. Les archives régionales de Sigmaringen et de Fribourg-en-Brigau ainsi que celles municipales de Mayence et Fribourg-en-Brigau ont permis de cerner les formes et la vigueur des mobilisations de la population civile en faveur de leurs compatriotes. Enfin, les archives privées du *Caritasverband* à Fribourg-en-Brigau, de l'*Evangelische Kirche in Deutschland* à Berlin, comme celles de la *Deutsche Rote Kreuz* à Munich ont fourni une large documentation sur l'enjeu que constitue la captivité en France dans la société allemande d'après-guerre, sur la légitimité de ses acteurs. Treize titres de la presse allemande, paraissant en ZFO, ainsi que les derniers mois du *Völkischer Beobachter* ont complété cette approche institutionnelle.

Enfin, j'ai commencé ce travail de recherche par deux voyages en Allemagne qui m'ont permis de réaliser une soixante d'interviews avec d'anciens prisonniers de guerre en mains françaises, expérience scientifique et humaine forte. Sans doute est-ce là l'une des origines d'un possible « syndrome d'empathie » développé au cours des années vis-à-vis de ces êtres qui n'étaient plus que de papier.

Mon étude s'organise en cinq parties chrono-thématiques. La première partie, « *Les PGA de la SGM à la guerre froide* », présente en deux chapitres le sujet sur l'ensemble de la période, d'une part à une grande échelle, celle de la capture et des premiers temps en captivité ; d'autre part à une échelle plus petite, celle des relations internationales. La seconde partie s'attache à retracer l'élaboration d'un dispositif de captivité face à la sortie de guerre. Ses trois chapitres explorent la façon dont les autorités, militaire principalement, prennent en charge les captifs, autant comme corps à contrôler qu'en tant que groupe à entretenir. La troisième partie s'intéresse à l'utilisation économique de la main-d'œuvre PG en faveur de la Reconstruction française. La quatrième partie considère les expériences de captivité et les contacts entre PG et populations française, et ce en deux temps selon les structures de détention, en camp et dans la sphère civile. La cinquième et dernière partie se déroule en terre allemande et cherche à évaluer l'impact de l'enjeu de la captivité en *métropole* sur les autorités françaises d'occupation comme sur les populations civiles.

## **1<sup>ère</sup> partie – Les prisonniers de guerre allemands de la Seconde Guerre mondiale à la guerre froide**

### **1<sup>er</sup> chapitre Restaurer la République et instaurer un régime de captivité : les défis des nouvelles autorités françaises**

La libération de la France du 6 juin 1944 au 5 mai 1945 est le temps d'après combats et de la réalisation progressive d'un nouveau projet dont le soldat national-socialiste vaincu représente l'incarnation militaire et idéologique : par sa capture, il participe à l'inversion des rôles entre vainqueurs et vaincus ; par sa défaite, il contribue à la reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République française par ses alliés et le régime nazi.

Le chapitre cherche à analyser dans quelle mesure cette courte période est fondamentale dans l'histoire de la captivité de guerre allemande en mains françaises, en définissant un cadre, des normes de traitement et en façonnant les perceptions de l'adversaire. Ces données resteront les références jusqu'en 1948. L'étude est organisée en trois parties : la première vise à montrer comment se déroule la première confrontation à petite échelle entre les deux ennemis (détention des premiers prisonniers, géographie des captures, traitement dans les premiers temps) ; la seconde analyse comment le destin des PG éclaire de façon inédite les impossibles relations entre deux politiques politiquement antinomiques, le III<sup>e</sup> Reich et le GPRF, qui ont deux conceptions complètement différentes de la captivité ; la troisième explique à travers la présence de prisonniers en mains américaines, pourquoi la victoire ne règle pas la question de la souveraineté de la France.

Pour y parvenir, les sources suivantes ont été utilisées : interrogatoires des prisonniers par les forces françaises, ceux du Comité de l'Allemagne libre pour l'Ouest (CALPO), les rapports de visite de camp des délégués du CICR, comme de nombreux documents sur l'application de la Convention de Genève, concernant les acteurs institutionnels du régime nazi, des autorités républicaines française, des différentes organisations militaires et politiques tant à Washington qu'en Europe. La presse française et allemande a également été sollicitée.

Le nombre de captures et la répartition dans les premiers camps correspond à l'avancée des alliés : pendant la campagne de libération, la Première Armée de de Lattre fait 117 000 prisonniers, les Forces françaises de l'Intérieur 20 000. S'y ajoutent 72 000 hommes suite à la reddition tardive des poches de l'Atlantique. Les captures sont toutefois très inégalement réparties : la Direction générale des prisonniers de guerre gère au 15 février 1945 83 400 prisonniers, mais déjà 104 422 au 14 avril et plus du double (248 294) un mois plus tard. Cette évolution considérable a bien entendu des conséquences géographique avec la multiplication des camps en France : seuls 19 dépôts ont été créés en 1944, mais on en compte 66 avant mai 1945 et 52 après la capitulation allemande. Comme les cartes le montrent, la géographie des premiers camps se caractérise d'une part par la forte concentration dans les régions les plus éprouvées par les combats et d'autre part par le décalage avec les régions économiques, ce qui ne manque pas d'influencer les conditions de détention.

Le « travail parmi les prisonniers », qu'environ une centaine de « délégués du front » envoyés par le CALPO a effectué parmi 23 679 soldats et 690 officiers prisonniers dans 101 dépôts et lazarets, comme la dizaine d'interrogatoires permettent de relever trois caractéristiques sur les dispositions des combattants allemands sur le front ouest. Premièrement, l'image de l'ennemi reste pour la majorité jusqu'à la fin de la guerre sous l'influence de la propagande nazie (mobilisation culturelle externe) : l'adversaire français est uniquement considéré comme l'opposé négatif du soldat allemand loyal, il reste lié aux atrocités contre les prisonniers. Deuxièmement, on trouve cependant des différences dans l'adhésion au régime nazi (mobilisation culturelle interne) selon l'âge, l'expérience guerrière et le grade. Les classes les plus jeunes, qui furent tardivement enrôlées comme les officiers sont encore fortement convaincus de la « victoire finale » ; les soldats d'un certain âge, expérimenté et les hommes de troupe montrent une moindre adhésion au régime. La forte mobilisation culturelle explique pourquoi il n'y eu pas de reddition massive ni aucune crise dans la discipline ou le commandement comme en 1918. Cela ne signifie pas pour autant que tous les prisonniers sont encore des nazis de choc. Jusqu'au 5 mai, la captivité reste pour le soldat allemand un *impensable*.

Cette perception idéologique de l'ennemi permet de comprendre le *topos* d'une capture beaucoup plus meurtrière par les Français que par les alliés. Alors que les forces régulières françaises se comportent tout aussi correctement que les combattants anglo-américains, le traitement par les forces de la résistance apparaît, d'après les témoignages, être beaucoup plus violent : insultes, mauvais traitements du vaincu ne semblent le fait que des « partisans ». Les corps deviennent le symbole de la victoire militaire et le lieu de la vengeance idéologique. Les premières confrontations présentent donc une large variété de situations, qui sont définies selon des critères de différentes natures : historique (vécus pendant l'occupation et la retraite), institutionnel (déclaration et contrôle du lieu de détention, présence d'un tiers), géographique (dispersion et éloignement de ces lieux des populations locales). Ces débordements jouent également un rôle pour les autorités centrales gaullistes, qui ont compris qu'imposer au nom de la France un traitement conforme aux conventions par des acteurs politiques locaux sous leur autorité constituait sa crédibilité. En ce sens, la captivité allemande entretient un rapport avec le débat entre deux perceptions différentes du rôle du mouvement de la résistance dans la reconstruction de la France.

Les conditions de vie dans les camps sont indiscutablement médiocres, en particulière en ce qui concerne l'alimentation, mais cependant pas catastrophiques. Elles se dégradent avant tout en raison de la forte augmentation du nombre de prisonnier : avant la deuxième vague de capture consécutive à la défaite allemande, la France a atteint comme un point d'équilibre.

Entre l'été 1943 et mai 1945, les prisonniers contiennent pour le IIIe Reich comme pour la République française une double dimension, une idéologique interne, en liaison avec l'emploi du droit de la guerre et la notion de réciprocité positive (échanges de prisonniers) ou négative (représailles) ; une dimension diplomatique extérieure, selon la manière par laquelle les deux régimes se représentent la relation entre les prisonniers et la nation en guerre – exclusive avec le nazisme, qui monnaie son soutien pour maintenir la *Volksgemeinschaft* dans les camps, puis pour éliminer les Allemands « indignes » ; inclusive avec le GPRF qui essaie d'obtenir la reconnaissance des FFI comme forces régulières. L'une suit la dynamique de totalisation du conflit, l'autre la refuse. La réciprocité n'est pas possible, car les deux Etats en belligérances n'utilisent pas les mêmes catégories pour concevoir la captivité, mais également car le IIIe Reich se refuse à reconnaître l'existence même du gouvernement de de Gaulle. Le CICR croit alors devenir l'intermédiaire neutre indispensable et utilise ce hiatus pour imposer sa propre interprétation de la captivité et parvenir à imposer les catégories du droit. Cantonné dans son légalisme, il ne voit cependant pas la totalisation de la guerre, comme les tentatives d'échanges de prisonniers et de représailles de 1944-1945 le montrent.

La population française a reçu les Alliés, en particulier les Américains, comme des libérateurs. L'évolution des événements militaires transforme toutefois les *GIs* presque en nouveaux « occupants » : avec 161 000 hommes à gérer en octobre 1944 en métropole, puis 1 900 000 au 31 mai, le commandement américain décide d'ouvrir quelque vingt *Central Enclosures* en Normandie et dans la région de Marseille afin de mettre au travail 350 000 prisonniers, donc au contact des populations locales. A cela s'ajoutent les onze camps britanniques. Dans un pays qui attend ses lendemains qui chantent, le traitement des PG par les Américains choque les Français, qui trouvent que les vaincus sont mieux considérés qu'eux. Progressivement, on perçoit la captivité alliée relative à la situation matérielle comme à la discipline, à la mise au travail comme au traitement des évadés

comme un déni de souveraineté, car elle donne à voir le décalage entre le discours officiel de la libération de la France et les réalités locales. Ces réactions de la population civile dénoncent le prisonnier comme ennemi, mais plus encore l'Américain comme un allié bien ingrat. Ces processus soulignent également les différences dans les dynamiques de sortie de guerre vis-à-vis de l'Allemand, qui n'a jamais constitué dans la mobilisation américaine un figure aussi négative que dans la française. Les autorités américaines –tel l'ambassadeur J. Caffery- sont promptes à voir en cela un manque de confiance en soi, un « névrose post-libération », qui doit être prise en compte dans l'alliance franco-américaine.

## 2<sup>e</sup> chapitre La France et la redéfinition des contraintes d'alliance

La place des PG dans les relations franco-américaines n'est pas souvent évoquée dans de l'après-guerre européen dominée par une relation unilatérale en raison de la superpuissance américaine. Elle s'exprime en matière de la captivité par le transfert à la France 70% de ses prisonniers, donnant aux Etats-Unis une des clés de la reconstruction économique de la France. Or, une prise en compte plus fine des négociations entre les deux alliés, une attention plus précise portée à la chronologie entre 1944 et 1949, un remplacement de la relation franco-allemande dans le contexte européen permettent de comprendre pourquoi paradoxalement s'instaure une relation bilatérale entre deux puissances au statut si inégale autour de la gestion des PGA.

Cette partie vise à montrer comment la France a tenté d'utiliser les contraintes d'alliance qui pèsent sur le leader du « monde libre » pour que les Etats-Unis satisfassent ses revendications en matière de main-d'œuvre de réparation au-delà de ce que son seul poids économique et politique pouvait lui laisser espérer ; comment la gestion des PGA par la France constitue pour les Etats-Unis un critère d'évaluation de la capacité de cette alliée instable et susceptible ; enfin comment entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début de la guerre froide, l'évolution des rapports Est-Ouest réévalue la perception de l'Allemagne dans la politique européenne des Etats-Unis et leur gestion des PGA, y compris ceux cédés, par ricochet celles des PGA en mains françaises et in fine la contribution allemande à la reconstruction de la France.

La chapitre s'appuie sur un corpus archivistique qui essaie de prendre en compte l'ensemble du processus de négociation et de décision, notamment les tensions internes à chaque camp que l'on perçoit dans les archives américaines (*NARA* et *Eisenhower's Library*) entre ministères civils et militaires, entre Washington et le *SHAEF*, puis le général Clay (*OMGUS*), comme françaises entre le Ministère des affaires étrangères, la *DGPG*, le Ministère du travail et la présidence du conseil. Sans oublier le rôle de tiers qu'ont pu jouer le *CICR* (Genève) et les opinions publiques (presse et courriers).

La démonstration se déroule en deux temps chronologiques en montrant d'abord comment les transferts de PG sont liés aux impératifs de la guerre entre les deux alliés (1944 – septembre 1945), ensuite comment l'immédiat après-guerre constitue une crise de confiance entre les deux alliés qui profite aux PGA en mains françaises (septembre 1945 – début 1946), enfin comment la montée des tensions insère le bilatéralisme franco-américain dans un multilatéralisme européen au profit de l'Allemagne qui aboutit à la libération des PGA, mais aussi à leur transformation en travailleurs civils libres (*TCL*) en France.

La relation entre les Etats-Unis et la France fin 1944 s'inscrit dans la continuité de celle établie pendant la guerre : si la France représente un théâtre d'opération majeur, elle ne constitue pas encore un enjeu politique déterminant pour les Etats-Unis. Commencés en Afrique du Nord, les transferts vont pourtant se s'accélèrent après le débarquement en métropole : l'évolution de la situation militaire avec des millions de captures permet une convergence entre les demandes françaises de 1,75 million de PG au titre des réparations et la volonté des Américains de se débarrasser de sept millions de captifs qu'ils ne parviennent plus à entretenir. Les PGA deviennent à partir de ce moment un double enjeu : militaro-stratégique, celui de la gestion d'une masse considérable d'ennemis potentiels pendant les hostilités ; politico-économique, celui pour la France de s'assurer les conditions de réussite de son redressement.

Le décalage entre la conclusion de l'accord de transfert en février 1945 et le début des négociations fin 1944 traduit les hésitations américaines vis-à-vis d'un allié certes indispensable mais dont les « échanges de promesse de soutien mutuel » sont incertaines. La présence de PG américains en mains allemandes et le risque de représailles rend jusqu'en mai 1945 les Américains très méfiants sur les

conditions de transferts : la Convention de Genève offre alors un moyen d'imposer des conditions strictes sans froisser ouvertement la souveraineté de la nouvelle République. La fin de la guerre change la donne de la relation franco-américaine : elle accélère le transfert de près de 700 000 PG car la capitulation sans condition de l'Allemagne oblige les Américains à organiser la paix et ajuster leur gestion militaire aux nouveaux impératifs de démobilisation de leurs soldats et de démilitarisation de l'Allemagne. La disparition de l'Etat allemand et la montée progressive des antagonismes avec l'URSS confère au « problème PGA » une dimension européenne, voire internationale, qui poussent les Américains à mettre en concurrence les reconstructions française et allemande (ZO).

Enfin, une certaine démobilisation culturelle des opinions publiques aux Etats-Unis, en Allemagne, Suisse et la multiplication des appels à la libération (CICR, pape, Eglise protestantes) favorise la considération du traitement des PGA par les régimes démocratiques par le biais de l'humanitaire : le CICR devient un acteur politique à part entière des relations entre les deux alliés en parvenant à faire interrompre les transferts le 29 septembre 1945 en jouant sur l'incapacité française à traiter les PGA selon la convention. Après cette date, l'évolution de la situation réduit la capacité de négociation de la France : si elle obtient la rétrocession de 60 000 PG, les secours américains et la timide des transferts traduisent la difficulté à s'affirmer comme un allié fort.

Les tensions au sein de l'alliance traduisent l'apparition de deux lignes de conduite de plus en plus divergentes : celle de la France, pérenne et nationale, d'obtention de main-d'œuvre prisonnière ; celle des Etats-Unis, nouvelle, de sortie de guerre plus européenne. Fin 1946, les Etats-Unis demandent à la France de libérer les PG cédés. La guerre froide dessert les intérêts économiques français tant que France est incapable de concilier intérêts nationaux, ancrage à l'ouest et politique allemande. Après la conférence de Moscou qui fixe au 31 décembre 1948 le rapatriement des PGA, elle parvient progressivement à lier l'importance de sa reconstruction économique avec le renforcement du bloc occidental qu'elle intègre. Le gouvernement peut alors élaborer un plan de rapatriement qui lui garantit un certain volant de main-d'œuvre prisonnière et son remplacement grâce à un bilatéralisme franco-américain renouvelé qui ouvre des possibilités de remplacement de la main-d'œuvre PG. Si le recrutement en Zones d'occupation s'avère médiocre, en revanche, la capacité française à imposer aux EU puis au CICR la transformation en travailleurs civils libres (TCL) s'avère un succès économique inattendu : 137 000 PG choisissent de rester travailler un an en France. Ce succès est à la fois diplomatique en contribuant à restaurer l'image de la France auprès de l'allié américain et politique en entérinant son démarquage vis-à-vis de l'URSS. Au final, dans le cadre des contraintes d'alliance, en sachant jouer des elle a réussi à affirmer son appartenance aux camps des vainqueurs à l'échelle internationale et à assurer les moyens de sa reconstruction à l'échelle intérieure, au prix, il est vrai, d'une douloureuse prise de conscience de sa dépendance.

## **2<sup>ème</sup> partie – Le dispositif de captivité face à la sortie de guerre : organisations militaires, logiques de contrôle, régimes de captivité**

Fin 1945, les autorités françaises sont confrontées à la gestion de 900 000 PG qu'il faut nourrir, loger, habiller et doivent mettre rapidement en place un *dispositif* capable à la fois de traiter le PGA en ennemi vaincu, c'est-à-dire garantir à la société française une discipline militaire efficace qui évite la menace publique, et assurer aux captifs un traitement conforme à la Convention de Genève qui assure au pays une force de travail pour sa reconstruction. Ce formidable défi administrativo-militaire contient un enjeu de politique, intérieure et internationale, évident : prouver que la nouvelle République française est capable d'appliquer à ses bourreaux, les principes de droit et d'humanité pour lesquels elle s'est battue et de refuser le cycle de vengeance aux atrocités nazies. Les dirigeants peuvent s'appuyer sur diverses expériences, même si la Première Guerre mondiale est déjà un peu loin, sur l'internement administratif pratiqué à grande échelle à partir de 1938 et surtout sur l'expérience de la captivité française en Allemagne, notamment de 30 000 officiers puis les premières tentatives en Afrique du Nord. Ces expériences doivent cependant être adaptées aux conditions nouvelles créées par la fin de la guerre : démobilisation du personnel militaire, pénurie généralisée, nécessité d'obtenir le meilleur rendement au travail du PG. Dans quelle mesure l'organisation militaire et le traitement qui en découle sont-ils à l'origine de nouveaux régimes de captivité ? En quoi le dispositif mis en place permet-il d'exploiter les potentiels de transformations culturelles contenus par cette confrontation pacifique entre deux peuples d'ampleur inédite ?

Tenter de répondre à ces questions, c'est explorer un premier paradoxe peu étudié par la recherche, à savoir comment concilier démobilisation militaire rendue obligatoire par la fin des hostilités et maintien de la mobilisation culturelle afin de continuer à percevoir le vaincu comme un ennemi. Cette tension permet de mieux comprendre comment les pouvoirs publics ont essayé de récupérer le monopole de la violence légitime. Un autre intérêt de cette recherche concerne le lien entre situation matérielle des Français et leurs relations avec les PG, ce qui permet une première approche des modalités concrètes de la sortie de guerre en France.

### 3<sup>e</sup> chapitre Comment gérer la masse des PG ? De l'improvisation à l'institutionnalisation des structures militaires de la captivité

Le troisième chapitre s'intéresse aux réponses institutionnelles mises en œuvre par les autorités françaises pour gérer militairement cette captivité, entre le 5 mai 1943 et la création en Afrique du Nord du Service des PG et le 31 décembre 1948, date de la dissolution de la DGPG. L'intérêt porté à ces évolutions se justifie par le fait que d'après la Convention de Genève, les PG doivent être gérés en militaires par des militaires et qu'à travers elle se pose la question de l'établissement d'un certain ordre des camps dans une France qui aspire à quitter l'état de guerre. Le chapitre étudie l'exemple de la garde des PG et celui de la lutte contre les évasions.

Les archives consultées pour ce chapitre sont avant tout celles de l'institution militaire elle-même, que ce soit l'*Historique du SPG de l'Axe*, les fonds du service au SHAT, les dossiers personnels des officiers directeurs. Mais ont aussi été consultées les sources permettant d'aborder la question dans ses rapports hiérarchiques avec les autres pouvoirs qui s'affirment dans la France républicaine : présidence du Conseil et conseil des ministres, ministère du Travail, surtout archives départementales pour le rôle des préfets. Enfin, l'étude de la lutte contre l'évasion passe par la Suisse. C'est pourquoi les archives du CICR et de l'Etat du Genève, du Ministère des affaires étrangères français ont été utilisées.

La mise en place d'une structure spécifique pour gérer la captivité ennemie a connu trois étapes déterminées par un certain rapport à l'espace et à la guerre : née en Afrique du Nord, première terre de reconquête française, la DIPG définit les bases réglementaires qui fondent la responsabilité première de l'institution militaire dans cette gestion en temps de guerre. Pour gérer les 20 000 PG dont la moitié d'Allemands au Maroc et en Tunisie, il met en place une première structure militaire de camps et d'annexes, constitue des compagnies de garde et unifie la structure administrative en obtenant la fusion de la Direction avec l'Inspection générale des PGA pour former un seul organe central, la Direction et Inspection Générale des prisonniers de guerre, la DIPG. Se mettent en place plusieurs caractéristiques qui se retrouveront dans les dispositifs de captivité à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1944 en métropole : un rapport lâche entre des principes généraux stricts et leur application ; une liaison diluée entre l'autorité centrale et ses subordonnés locaux.

Avec la libération du territoire métropolitain et des captures décuplées, elle suit le rétablissement de la République pour s'installer à Paris et dans les régions libérées où elle impose un certain ordre disciplinaire. La réussite du débarquement en France à partir de juin 1944 change la donne et oblige à un transfert de structures en métropole qui doivent gérer un nombre de PG décupler : l'imposition d'une autorité militaire responsable des PG dans les régions devient un élément du rapport de force entre la volonté du GPRF de reprendre la totalité du monopole de l'autorité publique et certains mouvements locaux de la Résistance qui entendent garder un pouvoir local. Cela suppose des changements institutionnels que recouvrent sa nouvelle dénomination en DGPG en septembre 1944 et le changement de son directeur par le général Buisson : il ne s'agit seulement de garder des PG ennemis mais définitivement vaincus, mais aussi d'administrer cette main-d'œuvre captive au service de la reconstruction nationale. La création du Service des PG qui étend son autorité depuis Paris jusqu'aux milliers de détachements tente d'accompagner une captivité de plus en plus à finalité économique. La fin des hostilités permet de mettre en place une organisation territoriale plus rationnelle, l'« ossature permanente » selon *L'Historique*, dans la gestion des PGA : une administration centrale dirigée par la DIPG, relayée dans les Régions militaires par des commandants régionaux ayant l'autorité sur des dépôts. La DIPG, devenue DGPG en août 1945, doit établir de nouvelles normes de gestion, car seules sont alors valables les prescriptions de l'Instruction de 1939 ! Elle cherche ainsi à faire coïncider lieux de détention et besoins en main-d'œuvre en calant l'organisation militaire sur le cadre civil pour faciliter les liaisons « à tous les échelons avec les

services du travail ». Cependant, dès fin 1945, le Service est confronté aux réformes de l'armée qui réduisent ses moyens : réduction du nombre de Régions militaires, réduction des officiers affectés, réduction du nombre de garde. Fin 1945, le SPG est confronté à une crise de recrutement : en novembre 1945, il manque 50% des effectifs nécessaires non compensés par la démobilisation, alors que le nombre de PG a été multiplié par plus de huit depuis février. Ce déficit initial est Dès l'origine, la démobilisation militaire crée un décalage entre les missions du SPGE et ses moyens qui ne sera jamais résorbé. Un des exemples les plus emblématiques concerne les moyens de déplacements dont dispose le service. Pour assurer sa mission de contrôle dans un cadre de plus en plus dominé par le détachement en milieu civil, les commandants de camp ont besoin de moyens de déplacements de qualité. Or, jamais ils ne disposeront de véhicules leur permettant de visiter les nombreux kommandos qui échappent pour une grande majorité à toute contrôle militaire. La dernière étape voit son marginalisation progressive au profit du Ministère du travail, puis sa dissolution dans une France qui achève sa démobilisation militaire et culturelle.

Le camp devient le lieu d'exercice d'une certaine discipline centrée sur le corps du PG à partir de laquelle le dispositif doit tenir les corps dans un triple agencement : militaire, la surveillance de l'ennemi vaincu ; social, les relations entre employeurs et PG ; économique, l'inclusion de cette force de travail dans la production. A travers la *disciplinarisation* et l'inculcation de nouvelles normes, le PG doit trouver une place, physique et fonctionnelle, dans la France à reconstruire. Pour y parvenir, l'autorité militaire dispose d'un cadre juridique, la Convention de Genève qui fixe certaines normes de traitement du PG. Concrètement, cela passe par le maintien d'une altérité du monde des camps par rapport à l'environnement civil. Architecturalement, il devient une entité de gestion fermée sur l'extérieur qui maintient la fiction de situation de guerre, Il occupe donc le centre de l'ordre disciplinaire : c'est là que l'on transforme le soldat en PG. C'est pourquoi l'accès aux camps reste strictement fermé aux intermédiaires qui ne font pas partie du jeu de la captivité, même après la fin du conflit. C'est aussi ce qui explique l'attention portée par les autorités militaires aux conditions de captivité, principalement celles ayant directement trait au marquage des corps, le logement, l'alimentation et l'habillement. Pour y parvenir, l'une des solutions consiste à faire des PG eux-mêmes les acteurs de leur autodiscipline : l'homme de confiance, l'avènement d'une direction allemande - la *Lagerleitung* (direction de camp) et le *Lagerführer* (chef de camp), qui dispose d'une *Lagerpolizei* (police de camp)- qui prend en main la gestion quotidienne de sa population.

Or, l'instauration de cet ordre disciplinaire ne requiert pas seulement le dressage des corps des PGA, il nécessite que les acteurs français jouent le jeu. Il bute alors sur la résistance culturelle de certains acteurs français qui met doublement à mal les relations de pouvoir : la violence interpersonnelle prend le pas sur la rationalisation hiérarchique du dispositif. C'est tout le problème des gardes et des sévices nombreux dans les camps en 1945. L'ensemble de la hiérarchie militaire est concernée ; l'ampleur des atteintes au corps du PG, physiques surtout (entraînement épuisant, voies de faits, meurtres) mais aussi symboliques (fouille et vols) témoigne de la variété des résistances à l'ordre disciplinaire nouveau.

La sortie des PG dans l'économie civile impose aux autorités militaires de revoir les modalités du contrôle des PGA hors du camp. On s'aperçoit toutefois que ce transfert dans un environnement ouvert par le biais de l'économie ne s'accompagne pas automatiquement d'une amélioration de la condition prisonnière, mais d'une utilisation maximale de la force de travail de ce corps devenu machine. Apparaît donc un nouveau ordre disciplinaire qui vise une triple finalité : le dressage des PG hors du camp ; l'apprentissage des employeurs et autres acteurs civils pour le traitement de cette main-d'œuvre pas comme les autres ; la limitation de l'interaction entre les deux parties contractantes. Le contrôle des « responsabilités » de celui-là vise aussi à éviter les exploitations destructrices de la force de travail comme le relâchement de la surveillance, préalable à la fraternisation. Les nouvelles normes de traitement s'établissent à partir de normes militaires qui garantissent la légitimité de l'autorité militaire et limitent les contacts entre les deux populations. Le manque de contrôle de la part de l'autorité militaire et la non-application des règlements créent une marge d'adaptation dont le milieu a besoin pour utiliser au maximum le PG. Elle nécessite une autre gestion du PG, de son emplacement, de ses relations avec son environnement. Le jeu des acteurs locaux, leur utilisation de la main-d'œuvre ennemie et les limites de moyens de contrôle favorisent le développement d'une logique de sécurité qui vise à insérer le corps étranger en tenant compte du milieu d'insertion.

On trouve une tension similaire pour la garde des PG qui doit être à la fois l'instrument le plus efficace de cet encadrement disciplinaire et la manifestation du pouvoir panoptique de l'autorité militaire. Or, la DGPG n'a et n'aura pas les moyens de sa politique. Dès les premiers temps, elle est confrontée dans l'ordre des camps à un sous-effectif structurel qui l'empêche de constituer une garde (militaire) efficace. En mai 1945, 178 compagnies de garde sont constituées pour 300 000 PG, soit un garde pour 13 Allemands. Cela signifie que si la France reçoit le 1,75 million de PG demandés, elle devra consacrer les 2/3 de l'effectif de son infanterie à cette tâche ! L'état-major décide d'arrêter toute proportionnalité et bloque à 40 000 le nombre maximum de militaires affectés au SPGE. Prenant progressivement conscience de la spécificité de cette captivité de guerre en temps de paix et des contraintes en hommes, la DGPG va tenter de faire aboutir un projet original, soutenu par le Ministère du travail : la création d'un corps de garde de PG. Il s'agit de répondre au manque d'effectif en affectant un nombre spécifique de militaire à cette tâche et au manque d'ethos professionnel en tentant de créer un esprit de corps autour des normes de comportement. Sa constitution se heurte toutefois aux rigidités institutionnelles. La DGPG n'hésite pas pour faire adopter son projet à l'assouplir en le faisant évoluer vers un corps mixte, de gardiens civils sous commandement militaire, prouvant combien la gestion des PG se situe désormais à la jointure des deux mondes. Elle peut s'inspirer des expériences qui se multiplient d'employeurs assurant eux-mêmes la garde de leur PG. Ce n'est pas suffisant pour en provoquer sa réalisation : la règle qui s'impose en juin 1945 est de rendre l'employeur responsable de la garde de son PG. L'on passe alors à une gestion civile de la discipline, ce qui pose le problème de l'armement, du contrôle et de la fiabilité de gardiens dans une France qui cherche par ailleurs à effacer la militarisation héritée de la lutte armée contre l'occupant.

Les évasions sont un autre domaine où la logique disciplinaire échoue à contrôler hors du camp les corps des PG. Or, leur réduction est d'une urgence vitale pour l'économie française. Le phénomène est en effet massif : 208 843 évadés selon *l'Historique*, la moitié des tentatives réussit. Face à ces pertes, les autorités réagissent dans un premier par un renforcement de la logique militaire, notamment par le perfectionnement de la gamme des sanctions et la pénalisation de l'évasion qui permet de prendre en compte le comportement de l'employeur. Elles s'aperçoivent cependant que le contrôle omnipotent et omniprésent non seulement n'est pas possible dans l'espace économique civil mais va à l'encontre d'une utilisation rationnelle de la main-d'œuvre PG. On assiste donc entre fin 1945 et 1947 à une évolution de la perception du phénomène des évasions, considéré désormais comme un flux à gérer qui demande autre chose qu'un traitement isotopique de l'espace. A un contrôle statique qui veut maintenir la séparation du PG de son environnement succède une gestion plus dynamique qui s'appuie sur les acteurs locaux et les comportements des PG. D'où l'apparition de sanctions économiques contre les employeurs et la mise en place de systèmes centrés sur les espaces de l'évasion, dont l'Alsace fournit un exemple particulièrement pertinent. Dernière dimension qui fait évoluer les autorités françaises dans leur gestion des évasions : la dimension internationale avec le passage en Suisse des évadés. Le dispositif de captivité français doit alors composer avec la logique de sortie de guerre du voisin helvétique. Or, celui-là a ses propres contraintes : population et autorités aspirent à un retour à la paix, qui doit se traduire par une diminution rapide du nombre de réfugiés sur leur territoire. Cela suppose donc de trouver un autre exercice de la neutralité en période de paix. Berne décide ainsi que les Conventions de La Haye ne sont plus applicables étant donné la fin de l'état de guerre et qu'il ne saurait accueillir plus longtemps ces soldats qui ne craignent plus pour le vie : il décide de remettre les évadés aux autorités françaises. L'évolution de l'opinion suisse, les rivalités entre autorités cantonales et fédérales, le traitement des repris en mains françaises obligent toutefois le pays garant des Conventions à modifier non sa politique, mais sa pratique en imposant un traitement particulier aux autorités françaises, en France et en ZFO.

#### 4<sup>e</sup> chapitre Comment assurer l'intendance ? Les régimes de captivité entre gestion militaire et réalités locales

Le quatrième chapitre s'intéresse aux conditions de captivité des PG en essayant de dégager à partir des rapports de visite du CICR et de l'YMCA, mais aussi des interventions des acteurs locaux (archives départementales) et des témoignages des prisonniers eux-mêmes les différents régimes de captivité entre mai 1945 et 1948. En effet, le régime de captivité initial ne résiste pas à

l'accroissement formidable du nombre de PG à gérer ni à la diversification des structures qui impliquent de plus en plus d'intervenants. Comment s'exprime, dans la gestion quotidienne des corps et des âmes, cette nouvelle logique gestionnaire par l'élaboration de nouvelles références normatives entre improvisations locales et validation institutionnelle ? Dans quelle mesure la prise en charge des PG a-t-elle été assumée et l'effet de masse maîtrisé ? L'approche de l'insertion des PG dans le quotidien des Français permet de mieux apprécier le vécu respectif des PG et de leurs détenteurs ainsi que l'évolution de leurs représentations réciproques.

Pour parvenir à avoir une vue d'ensemble tout en restant sensible aux particularités locales, j'ai établi un code d'évaluation des rapports en retenant quatre catégories d'analyse à partir des rapports de visite : le logement (localisation et qualité de l'habitat), l'hygiène, l'alimentation, l'habillement. Cela permet de dégager trois grands temps dans le régime de captivités. La période allant de mai 1945 à l'hiver 1945-1946 est marquée par la rupture des équilibres en raison de la trop forte pression démographique des PG et de l'état des régions d'accueil. Février 1945, 83 400 PG dans la France libérée ; mai 1945, 248 294 PG en mains françaises ; novembre 1945 741 239 PG...

On s'aperçoit alors que les autorités pensent l'apport économique de cette population découplée de sa charge logistique. Les PG sont ainsi logés dans des endroits récupérés ou transformés, rarement destinés à servir d'habitat. Le régime de captivité est alors marqué par l'improvisation, la précarité et le manque qui apparaissent avec la victoire et tend ensuite à s'améliorer laborieusement, en raison de la reprise de l'activité économique, davantage encore en raison d'une gestion qui se décentralise. Les premiers mois suivant la défaite sont donc les plus terribles pour les PG, ceux également où la mortalité –autant que les chiffres officiels permettent de l'estimer- est la plus forte : 2 066 décès ont été enregistrés en 1944, 15 767 en 1945, ce qui correspond à un taux de mortalité de 0,39% en octobre 1945, d'après l'*Historique*. Sur l'ensemble de la période, on peut avancer un nombre total de PG morts en captivité aux alentours de 40 000. Il n'y a donc jamais eu d'hécatombe en mains françaises. Les raisons en sont d'une part que les structures de captivité –entre camps et kommandos- offrent des avantages relatifs qui ne permettent pas un jugement trop général. Ainsi les camps offrent-ils de meilleures conditions de logement et d'hygiène, profitant des installations militaires, alors que les kommandos, davantage insérés dans l'économie civile, parviennent mieux à assurer une alimentation minimale aux PG. D'autre part, la catastrophe humanitaire annoncée, voire mise en scène par le CICR n'a pas eu lieu car les autorités françaises ont réagi en essayant d'améliorer les conditions de captivité. Précisons cependant que la dialectique entre actualisation réglementaire et applications locales, notamment en matière alimentaire, révèlent avant tout les limites de son emprise sur le réel. La véritable raison du redressement in extremis provient de l'ampleur des secours mis en œuvre à partir de l'automne 1945 sous l'égide du CICR mais en grande partie fournis par les Américains. Au total, les distributions vestimentaires ont concerné 32 camps regroupant 169 099 PGA : 262 485 kg de vêtements et de sacs de couchages. La même ampleur est prise dans le domaine alimentaire. La barre a été redressée, mais ces opérations ont fait prendre conscience aux Américains de la faiblesse de l'allié français et conduit à la suspension des transferts de PG.

A partir de mars 1946 et jusqu'en avril 1947, date du début du rapatriement, on constate une série d'améliorations dans les domaines du logement et de l'alimentation. Les archives permettent de préciser le degré d'amélioration en fonction des structures de captivité et de revenir sur les avantages relatifs des camps et des kommandos. On assiste dans ce domaine également à l'accroissement de la marge de manœuvre des acteurs civils qui n'hésitent pas à exploiter les possibles laissés par les lacunes des autorités de tutelle. Cette configuration explique ainsi les extrêmes, les traitements excellents comme mauvais. Les PG cependant continuent de connaître une situation vestimentaire particulièrement dégradée, cependant comme la population française. La dernière période qui court jusqu'en 1948 apparaît comme celle d'une certaine normalisation : la question alimentaire semble résolue, les logements ne posent plus de problèmes majeurs, alors que le nombre de PG décroît régulièrement. Seul l'habillement ne semble toujours pas satisfaisant trois ans après la fin de la guerre.

Les étapes capricieuses de ce régime montre démontre la difficulté d'obtenir un aperçu fiable des conditions de captivité en France. Cela est dû, en plus de la diversité des situations, à la connaissance floue de la réalité par les acteurs qui semble échapper à toute emprise. D'où la tendance des deux grands acteurs, des autorités françaises et du CICR, à jouer des jeux d'échelles -à moins que ce ne soit l'inverse. D'une côté, une tendance à l'enjolivement par une normalisation toujours en retard sur

le réel ; de l'autre, une dramatisation qui apparaît somme toute assez bien calculée en ce qu'elle offre au Comité une influence incomparable. La catastrophe n'eut cependant pas lieu, mais elle a sans doute contribué à une prise de conscience des autorités responsables et facilité la libéralisation dans la prise en charge du corps du PG, ouvrant à son tour la gestion à des extrêmes souvent inconnus dans les camps. L'essoufflement du système disciplinaire place dorénavant au centre du dispositif de captivité l'employeur qui, contrairement à l'autorité militaire, peut à l'échelle individuelle davantage articuler administration du PG et sa mise au travail.

#### 5<sup>e</sup> chapitre Comment contrôler les corps et les âmes ? L'assistance spirituelle des PGA

Avec l'assistance religieuse, on aborde un dernier point de la gestion des PGA en mains françaises. La captivité allemande ne se limite pas, pour les autorités françaises, à l'aspect administratif, même si sa prise en compte constitue la condition nécessaire à l'utilisation maximale des prisonniers dans l'économie nationale, on prend progressivement conscience de la dimension politique de cette captivité. Au fur et à mesure qu'enflent les effectifs, qu'elle concerne une partie croissante des forces vives de la nation allemande, certaines autorités françaises comprennent que les PGA ne constituent pas uniquement le symbole de la défaite du national-socialisme, ni même de la reconstruction française en 1945. Peut-être peuvent-ils devenir un élément central dans le règlement de la question allemande, ce *Sonderweg* qui déstabilise le continent européen depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La captivité devenue politique s'inscrit dans le long terme : *réorienter* le peuple allemand, assurer paix et sécurité en Europe, garantir la puissance française à l'heure où les deux Grands risquent d'éclipser son influence sur le continent.

Le choix d'étudier l'assistance spirituelle des prisonniers est dicté par l'existence d'archives nombreuses en raison de l'obligation faite à la puissance détentrice par la Convention de Genève de garantir aux captifs la possibilité d'exercer leur religion. Ce choix a aussi été retenu en raison de l'approche comparative diachronique qu'il permet. La pratique religieuse contient en effet une dimension déstabilisatrice, presque subversive, sur la dualité des rapports héritée de la guerre : la relation à la foi prétend dépasser l'appartenance nationale. L'exercice cultuel nécessite au moins la bienveillance de la puissance détentrice et, bien entendu, la participation volontaire des PGA. Ce faisant, elle est à même de révéler les phénomènes de médiatisation. La création d'une zone grise permet la reprise d'expériences héritées de la captivité française en mains allemandes. La prise en compte des âmes et des cœurs joue également en faveur de médiations à grande échelle en légitimant l'intervention d'acteurs extérieurs, que sont, outre le CICR et l'YMCA, le Vatican et la COE, le *deutsche Caritasverband* et les Eglises protestantes d'Allemagne.

Assurer une assistance spirituelle aux PGA nécessite de prendre en compte les très grandes inégalités géographiques et confessionnelles qui dominent en 1945, entre les camps et les kommandos, entre catholiques et protestants. On compte début 1945 40 aumôniers pour 110 000 prisonniers allemands, soit un pour 2 750 PG. En août 1946, 180 aumôniers sont en activité pour 700 000 prisonniers, soit un pour 3 900 PG. Cela corrobore les répartitions confessionnelles des prisonniers fournies par l'aumônerie militaire catholique : 40% de catholiques avant le rapatriement des PG autrichiens, un tiers en septembre. En 1945, sur 110 lieux visités indiquant la présence d'aumôniers, seule la moitié des camps a un aumônier sur place.

Pour y parvenir, on peut dégager deux types d'intervention, l'une d'origine française, l'autre allemande. Elles se rencontrent cependant par le fait qu'elles passent nécessairement par l'aumônerie militaire des PG qui devient un acteur essentiel dans le dispositif de captivité. Héritage direct de l'expérience des PGF en Allemagne, elle possède un service pour les protestants et un pour les catholiques, qui, en raison du paysage confessionnel français, apparaît plus présent. Il peut compter sur l'appui du Vatican qui finance notamment les Missions Vaticanes. Sous l'action de l'abbé Le Meur, elle met en place un règlement (libre déplacement pour aller visiter les kommandos) et une série d'actions qui aboutissent à instituer l'aumônier allemand comme médiateur culturel non seulement entre les dépôts et les kommandos, mais aussi entre les PG et les Français. Pour remédier à l'insuffisance du personnel pastoral PG, l'aumônerie française fait appel au clergé français, créant les conditions d'un rapprochement sacerdotal au-delà de l'appartenance nationale (retraite, aumônier auxiliaire, parrainage, assistance aux cultes dominicaux dans les villages...). Les Eglises protestantes et catholiques, notamment d'Allemagne, réagissent également, comprenant à leur tour l'instant historique que représente cette captivité de masse pour le travail pastoral. Sans dénuer de rivalités

confessionnelles, elles mettent en place des structures visant à fournir aux PG les supports liturgiques et spirituels pour cette évangélisation : le COE avec le pasteur Blum ou le DCV avec le père Brass reçoivent journaux (*die Lagergemeinde* pour les protestants, *Licht ins Dunkel* pour les catholiques), livres, voire aumôniers volontaires d'Allemagne. Ils relaient et relancent leurs institutions en Allemagne et à Genève avec des résultats inégaux.

Il est cependant difficile de savoir si la captivité a été ce moment de retour de la ferveur religieuse au-delà des premières semaines de captivité, d'autant que la dispersion en dehors des camps complique la desserte pastorale et modifie les besoins d'assistance. Il est également difficile de savoir quelle est la part du religieux et du culturel dans la plus étroite collaboration entre les clergés des deux pays.

### **3<sup>e</sup> partie – Faire travailler les prisonniers de guerre allemands à la reconstruction de la France**

Si aucun programme d'utilisation des PG comme main-d'œuvre ne semble avoir été élaboré avant les derniers mois de la guerre, en revanche l'utilisation économique des PG dans la reconstruction occupe une place centrale dans les réflexions de différents responsables politiques. Le leitmotiv est alors d'avoir le maximum de prisonniers au travail. Plus encore qu'après la Première Guerre mondiale, la captivité des Allemands après la Seconde est donc une capacité économique. C'est sa capacité productive qui commande son organisation pratique, point d'accord des principaux acteurs par ailleurs éventuellement concurrents. L'utilisation économique des PGA se trouve donc au croisement d'un projet national de reconstruction, avec ce qu'il implique de coordination et de nécessaire rationalisation dans la gestion de la main-d'œuvre PGA, et du respect de la singularité des situations locales. Pourquoi un employeur prendra-t-il ici mais pas là un PGA comme travailleur, quand les besoins peuvent être identiques ? Quels sont les facteurs d'évolution et de résistance dans l'emploi de la main-d'œuvre dans l'économie nationale entre 1945 et 1948 ?

L'utilisation économique de la main-d'œuvre PG sera appréhendée comme un processus négocié qui s'élabore en fonction de l'interaction entre principes nationaux et improvisations locales, en fonction des rapports de force des différents acteurs -privés et publics, institutionnels et particuliers, économiques et politiques, *etc.*-, en fonction aussi des critères d'appréciation de la valeur de cette force de travail. C'est pourquoi aussi bien les archives départementales que nationales (Ministère du travail, DGPG, grands ministères concernés) ont été consultés, aussi bien les archives publiques que privées (Centre minier historique de Lewarde, témoignages de PG, neutres).

#### 6<sup>e</sup> chapitre Les prisonniers de guerre allemands dans l'économie nationale

Le chapitre 6 présentera l'utilisation économique des PGA dans son ensemble en fonction de leur utilisation sectorielle et leur logique de répartition. Il aborde l'emploi des prisonniers pour le déminage et dans les mines, considérés comme des préalables à la reconstruction française. Il s'agit de faire le *meilleur* emploi de cette main-d'œuvre. Les conditions de départ ne sont guère favorables : méconnaissance des besoins économiques locaux par les autorités centrales responsables de la gestion des PG ; contexte européen qui favorise les demandes maximales avant de savoir comment utiliser ces captifs ; pénurie généralisée qui rend hasardeux l'entretien de cette force de travail et freine sa mise au travail rationnelle.

L'utilisation de la force économique des PG est définie par trois postulats : il faut obtenir le maximum de PG pour pouvoir en placer dans toutes les branches d'activité massivement et rapidement ; il faut les utiliser comme main-d'œuvre de remplacement, non d'appoint, ce qui suppose de les faire embaucher par un grand nombre d'employeurs privés afin de les placer là où ils seront le plus utile à la reconstruction, de favoriser les entreprises plutôt que l'Etat, les kommandos privés sur les chantiers publics ; il faut enfin des PG immédiatement utilisables, en espérant que les demandes correspondent aux évaluations élaborées à l'été 1945 pour vider les camps, conçus comme des lieux de transit. Les données statistiques permettent de voir l'écart entre ces objectifs et la réalisation.

Si l'on considère le nombre de PG mis au travail entre le 15 février 1945 et le 1<sup>er</sup> novembre 1948, soit 44 mois, on trouve une moyenne mensuelle de 322 458 PG employés dans l'économie française. Mais ce chiffre rend très peu compte de la réalité et de ses variations. Si l'on compare la proportion de PG mis au travail par rapport à la totalité de la population prisonnière sur l'ensemble de la période, seuls trois prisonniers sur quatre mis au travail en moyenne. Ici naît le double problème du sort des

improductifs et des causes d'une proportion aussi élevée d'indisponibles ou d'inemployés. Ce contingent irréductible et non prévu de PG oisifs pose des problèmes d'intendance considérables d'autant qu'il reste stable sur la période, empêchant le PG d'être une main-d'œuvre de remplacement. La proportion de PG employés n'augmente pas non plus à mesure que le nombre total de PG baisse, mais par l'apparition d'une pratique plus rationnelle à partir de 1946, ce qui suppose de changer de perspective : quitter celle du politique qui apprécie l'apport de PG à la reconstruction en fonction du nombre maximum pour passer à celle de l'économique qui préfère prendre en considération le nombre en fonction des besoins réels et des capacités d'usage rentables.

Autre caractéristique : si l'on considère les deux structures d'emploi des PG, économie civile, composée par l'économie privée et l'économie publique, et les services des armées, on s'aperçoit que ces derniers sont surreprésentés : avec 27 306 PG en moyenne sur la période, les services de l'armée et des Alliés emploient 7% de l'ensemble des PG en mains françaises, mais 10,3% de ceux mis au travail, bien qu'il n'y ait pas de besoins en main-d'œuvre correspondants.

Dans ces conditions, le secteur civil qui avait été pensé comme le second vivier d'employeurs des PG après la Reconstruction, constitue certes le principal employeur, mais avec une moyenne de près de 59%, il est loin d'avoir répondu aux possibilités offertes par cette main-d'œuvre ni suppléé aux défaillances du déminage qui devait employer plus de 85% des PG demandés. Si l'on considère sa part dans les trois structures d'emploi, on constate certes que ce secteur a fourni un débouché important à la main-d'œuvre PG : 191 698 PG employés en moyenne par mois sur la période. Des PG disponibles au travail se trouvent au dépôt faute d'employeurs, soit en moyenne 18 200 par mois sur la période. Cette masse d'aptés mais non occupés représente pour ces deux années plus d'un cinquième des présents dans les camps. Cette situation inattendue change la position de la DGPG qui acquiert un rôle inédit dans la politique économique de cette captivité. La forte proportion des PG dans les camps explique les difficultés de les traiter correctement, puisque parmi eux, jusqu'à la mi-mai 194, 40 % sont des inaptes totaux, soit plus du tiers des PG dans les dépôts.

L'économie privée qui emploie trois quarts des PGA sur la période est dominée par le secteur agricole (46%) auquel s'ajoutent à partir du 1<sup>er</sup> août 1946 les « kommandos communaux », structures créés par les pouvoirs publics pour faciliter l'introduction des PG aux travaux des champs et plus généralement dans le monde rural. Les Houillères représentent 13,4%, les industries 6,5%. L'économie publique est dominée par la Reconstruction, 15,5%.

Les mines de charbon et le déminage sont deux secteurs d'activité qui occupent une place particulière dans la reconstruction et la reprise économique de la France : pour une grande partie des activités, avant tout agricoles, le déminage constitue un préalable ; pour l'appareil productif, les houillères, une condition. Ces secteurs entretiennent également un rapport spécifique avec la guerre et la défaite française : utilisation forcée pour l'effort de guerre nazi ; traces de l'occupation dans le territoire national. L'emploi des PGA comporte donc, en termes d'héritage du conflit une dimension symbolique, -faire effacer les marques en 1940 par ceux mêmes qui ont détruit-, et de renouveau national, en garantissant à l'économie française les bases du retour à la normale. La place centrale des deux secteurs dans le relèvement économique français explique l'attention précoce et soutenue portée par les autorités. Alors que le gouvernement français n'a officiellement pas pris position sur les conditions d'emploi des PGA, ses négociateurs, à la conférence de San Francisco, indiquent déjà trois principaux travaux pour les PG, dont le « déblaiement, le déminage et la remise en état des côtes » et le « travail dans les mines ». En mai 1945, 1,5 million de prisonniers sur un total de 1,75 est prévu par le ministère du Travail pour le déminage, soit plus des quatre cinquièmes, tandis qu'au 1<sup>er</sup> octobre, 35 000 PGA sont employés dans les mines, soit 70% des prévisions d'août 1945 alors que 50 000 autres sont prévus.

Ces deux secteurs présentent de fortes différences dans leur répartition spatiale : pour les mines, la concentration se concentre sur les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, accessoirement des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Vienne ; le déminage se localise en majorité dans les zones littorales de la Gironde, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, des Côtes-du-Nord, et dans les zones frontalières (l'Alsace). Les différences sont aussi organisationnelles puisque le déminage est en principe assuré par les équipes de la direction centrale du déminage de Raymond Aubrac (février 1945 – juin 1947), rattachée au MRU, alors que l'exploitation des bassins houillers est assurée, après nationalisation, par les Houillères Nationales, un établissement public fortement autonome.

Les deux secteurs n'entretiennent pas non plus le même rapport avec la gestion de la main-d'œuvre. Les bassins miniers peuvent s'appuyer sur une pratique déjà ancienne d'utilisation de main-d'œuvre étrangère et forcée mise en place par les occupants allemands, lors de la Première Guerre mondiale, puis développée lors de la Seconde. En revanche, les services du déminage, créés en février 1945, doivent gérer une situation sans précédent et dans l'urgence, le déminage de plus de 500 000 hectares, soit 1% du territoire national. L'expérience de captivité qu'elles imposent prolonge la condition de prisonnier en temps de guerre (détention en camp, omniprésence de la surveillance, séparation et limitation de contacts avec les civils).

Sur l'ensemble de la période, l'emploi des PG pour le déminage connaît à la fois une croissance et une diminution plus fortes et précoces que l'ensemble des PG employés dans l'économie civile, soit un maximum en décembre 1945 de 43 275 PG, soit 9,3% de l'ensemble. La mise en place d'un service spécifique à partir de février 1945 jusqu'à fin 1947 reflète la façon concurrence entre le MRU et le Ministère du travail. Secteur prioritaire à la libération, le déminage perd son affectation privilégiée à partir de 1947, et pas seulement en raison d'une moins grande activité. La critique formulée par le Ministère du travail d'un dilettantisme peu compatible avec la rigueur et le professionnalisme attendus est à mettre en relation avec un changement de perception dans les priorités de la reconstruction, de ses critères d'évaluation et de ses acteurs. L'impôt du sang est désormais jugé dépassé au profit d'une gestion la plus rationnelle possible non plus d'un territoire, mais d'une main-d'œuvre qu'on doit libérer. L'opposition du Ministère du travail ne détermine pas seulement la mainmise sur le processus institutionnel de décision en matière de main-d'œuvre PG par le Ministère du travail, un ministère entièrement civil, au détriment du MRU, dépossédé de son influence. Elle affirme aussi la prééminence croissante de logiques nationales aux dépens des marges de manœuvre des acteurs locaux.

Le déminage par les PG par les problèmes qu'il pose (illégal selon la Convention, mais légitime en raison de l'expérience de guerre, répartition des tâches entre démineurs français et PGA, décalage entre les conditions de captivité annoncées et la réalité...) acquiert une dimension économique et politique : en réservant au démineur français le travail le plus dangereux, le plus proche du corps-à-corps avec *l'ennemi enfoui*, elle favorise l'assimilation du démineur à un combattant en temps de paix, du Français avec le libérateur de son pays, et lui garantit la reconnaissance de la patrie. Dès avril 1945, les victimes d'accident de déminage sont « morts pour la France », tandis qu'une carte de démineur leur est délivrée à partir de septembre 1949. Inversement, la création d'un tel *corps* de démineur n'a été possible, techniquement, voire administrativement, qu'avec la mise en place parallèle d'un *corps* des PGA au déminage, défini, non par une économie de la reconnaissance, mais d'utilisation maximale. Les conditions de vie sont souvent plus difficiles que dans les autres kommandos, les libérations promises remplacées par un envoi dans les mines, les accidentés n'ont droit à aucune pension une fois rapatriés... Le travail assuré par les PG apparaît comme une condition de possibilité non seulement du statut des *héros civils* du déminage, mais aussi de l'activité même de déminage.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais représentent 28,2 milliards de tonnes de charbon en 1938, soit les trois cinquièmes de la production française. La priorité de l'industrie minière dans l'affectation des PG permet aux Houillères Nationales du Nord et du Pas-de-Calais de disposer très vite d'un volant de main-d'œuvre considérable qui fait de ce bassin le premier bassin d'emploi des PGA en France : la 1<sup>ère</sup> Région militaire occupe en moyenne 20 861 PG aux houillères sur toute la période, dont dix mois supérieurs à 30 000 PG. Bénéficiant d'une protection face aux retraits, elle finit absorber plus de 80% des PG mineurs fin 1948.

Toute la stratégie d'emploi des PGA par les Houillères Nationales réside dans la certitude qu'elles ont de l'indispensabilité de leur production dans la relance de l'économie nationale qui leur donne une marge de manœuvre dans la mise au travail des PG à l'échelle des bassins et comme pouvoir de pression considérable vis-à-vis des pouvoirs publics. Elles peuvent utiliser les PG comme variable d'ajustement en les affectant dans les veines les moins rentables, en les déplaçant continûment en fonction des besoins des services, au jour comme au fond, en limitant au maximum des dépenses de leur entretien reportées sur l'Etat (les camps miniers ont une double administration, civile et militaire), en obtenant des dérogations dans la réglementation relative aux PG, jusqu'à leur transformation décalée en TCL. Le but est alors de tirer le maximum de profit de cette main-d'œuvre contrainte et de minimiser les coûts d'entretien. En considérant les PG uniquement comme des

éléments interchangeables et à durée limitée, on peut se demander si les HN n'ont pas manqué l'occasion que constituait la transformation pour fixer une main-d'œuvre durable. Force est de constater qu'elles n'ont pas su réviser leur mode d'utilisation des PG, qui furent nombreux à opter pour les mines.

### 7<sup>e</sup> chapitre L'introduction des PGA sur le marché du travail à l'échelle départementale

Le chapitre 7 cherche, à partir de l'exemple de l'agriculture, à comprendre comme s'est faite l'introduction des PG sur le marché de l'emploi, en quoi elle devient un enjeu de entre deux conceptions concurrentes d'utiliser la main-d'œuvre allemande et de penser la sortie de guerre. La mise au travail des PG hors des camps suppose l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire, car il faut préserver l'ordre public de l'ennemi vaincu et l'ordre économique face à des concurrents perçus comme déloyaux, ce que montrent les archives des différents ministères mais aussi des archives départementales.

La création des kommandos donne à voir la double évolution à l'échelle locale des PG et dans les institutions qui la prennent en charge. L'avènement des kommandos est l'aboutissement d'une réflexion nourrie des blocages sur le terrain pour tirer le meilleur profit de la force économique des PG, c'est-à-dire pour accepte de partir non plus des impératifs de surveillance mais des besoins des employeurs. A partir du premier semestre 1945, les textes promulgués par le Ministère du travail, largement soutenu par le Ministère de l'Agriculture, aboutissent ainsi à une dynamique inverse de la précédente en ce qu'elle favorise l'assouplissement des conditions d'introduction de la main-d'œuvre en fonction des besoins dans les territoires. Le placement individuel ou en quelques unités tend localement à devenir la règle. Progressivement, par à coup, on passe à des détachements de plus en plus petits, puis au déplacement individuel chez le paysan : la logique disciplinaire recule face à celle de sécurité.

Les PG deviennent un volant à gérer : à attribution collective, hébergement collectif. La création du détachement de travail témoigne de ce nouvel équilibre entre une logique de main-d'œuvre et une logique de surveillance. Dans cette configuration, le maire devient le gestionnaire de cette nouvelle structure qui semble la meilleure pour faire travailler le vaincu à la reconstruction de la France. Le kommando permet enfin plus facilement l'acquisition de nouvelles normes de gestion des PG par des employeurs souvent encore peu habitués à avoir de la main-d'œuvre autre que saisonnière. Le volet financier constitue, en matière d'apprentissage, un formidable outil pédagogique.

Cependant, ce reflux de la logique disciplinaire en faveur d'une gestion de la main-d'œuvre plus libérale entraîne induit un usage des PG qui contribue davantage à sa réification qu'à sa ré-humanisation. D'une certaine façon, cette création *ad hoc* repose sur une mobilisation économique qui facilitera toutes sortes d'abus à l'encontre de la main-d'œuvre PG. Le kommando communal permet de mettre l'ennemi allemand au service de la refondation de la *res-publica* et par l'usage intensif de sa force de travail, de concilier les Reconstructions de la France : combattant, il a été facteur de divisions, nationales, idéologiques et matérielles ; vaincu, il devient facteur de réunification politique et matérielle, de refondation des communautés à l'échelle locale.

Comment comprendre alors que fin 1946, le Ministère du travail décide la fin des kommandos ? Il ne s'agit assurément pas d'un retour en arrière, mais d'une réaction limitée aux excès d'un système qui ont fini par détourner la main-d'œuvre PG des travaux d'intérêt général. La délégation d'autorité au maire a en effet transformé la nature même de l'utilisation de la main-d'œuvre : ce qu'elle gagne en souplesse et en facilité de placement, elle le perd en contrôle et en coordination nationale. La libéralisation a favorisé le développement d'une utilisation communale fondée sur son intégration à l'économie locale, à l'opposé donc à la conception qui se développe dans les administrations publiques fondée, elle, sur la mobilité. Cette rationalisation demande de revenir sur le *tous pour un, un pour tous* économique qui avait guidé l'introduction des PG dans l'économie nationale, à savoir non plus considérer les PG comme une armée de travailleurs interchangeables, mais des individus ayant des qualifications professionnelles dont il faut désormais profiter. Plus d'un an après l'entrée en captivité, le Ministère du travail considère l'établissement d'un fichier professionnel des PG comme le deuxième objectif, après le recouvrement des impayés.

La dissolution des kommandos vise donc à faire advenir, deux ans environ après l'introduction des PGA, un mode de gestion plus rationnel et normalisé, fondé, non plus sur une mutualisation permettant l'improvisation locale, mais la responsabilisation des employeurs qui auraient appris à

apprécier la qualité de cette main-d'œuvre. Menée par le Ministère du travail, cette démarche vise à réorienter la place des PG dans la reconstruction économique, -et sans doute dans la sortie de guerre en général-, en réduisant un éventuel écart entre besoins réels en main-d'œuvre et utilisation de PG artificiellement entretenue par les kommandos, en instituant un nouvel équilibre entre intérêts privés et collectifs par un retour à une centralisation accrue. Le but est de retrouver la fluidité nécessaire dans l'affectation des PG pour mener à bien le projet de reconstruction nationale, à un moment où les approvisionnements en PGA se tarissent. Cela impose donc une autre gestion, de l'employeur et du PG, qui se traduit, en amont, par un nouvel usage de la bureaucratie administrative. Par ce *pari* de rationalisation, il ose un double processus, d'individualisation fondée sur la responsabilité nominative de l'employeur et le changement culturel qu'elle entraîne dans l'image du PG, désormais employé chez le même patron pour un an, et de rééquilibrage dans l'utilisation économique des PGA au profit du national sur le local.

La gestion de la main-d'œuvre PG accompagne donc une tentative de normalisation du processus décisionnaire de grande ampleur. Elle s'exprime dans la fixation de priorités sectorielles et spatiales pour l'emploi des PG, dans la définition de procédures d'affectation et de retrait, dans l'élaboration et l'application de sanctions en fonction de normes de traitement et d'usage pour les employeurs. Les rapports de forces ne sont donc pas seulement entre la base et le sommet, mais également entre grands centres de décision. Les rivalités institutionnelles révélées par ce processus de normalisation renvoient à la nature ambiguë de cette captivité de guerre en temps de paix, qui oblige autorités civiles et militaires à (re)négocier le partage des compétences. Elle rend instable à l'échelle locale le positionnement du maire.

L'insertion économique et sociale des PG au village devient ainsi un enjeu de la vie politique. Son affectation renvoie à la double dimension de la reconstruction, économique et politique. L'un des exemples les plus clairs est donné par la création de processus et de structures permettant de contrôle économique des PG désormais perçu par beaucoup d'acteurs locaux comme une main-d'œuvre bon marché et concurrente. Les commissions de criblages dans les départements sont ainsi le lieu de discussion pour déterminant le coût du travail PG et la nécessité de l'utiliser, mais aussi une façon pour les acteurs locaux de se réapproprier des enjeux nationaux et de participer, à leur échelle, aux projets de reconstruction de la France. Enfin, ils sont le lieu de rapports de force, parfois tendus, entre les différents acteurs économiques après la longue parenthèse de la guerre et de l'occupation. Avec cette gestion administrative et pratique, l'effort de rationalisation dans l'utilisation de la main-d'œuvre PG dispose progressivement d'un instrument moderne de contrôle pour défendre les droits de la main-d'œuvre française et assurer un rendement économique maximum au profit de l'intérêt général.

Les modalités financières de l'emploi des PGA deviennent un instrument privilégié de gestion économique et un enjeu politique de premier plan pour l'ensemble des acteurs. L'indemnité compensatrice pose la question du coût de cette main-d'œuvre *de guerre* dans la Reconstruction. Son calcul en liaison avec la libéralisation de la gestion de la MO PG ouvre un espace de médiatisation -et de marchandage- entre les acteurs et les échelles d'intervention pour trouver le plus juste coût entre les principes définis à l'échelle nationale et leur application locale. Cette indemnité favorise les revendications politiques des différentes *victimes de guerre* en termes de réparation. Les revendications de ceux qui conçoivent l'emploi d'un PGA comme la juste réparation du prix payé à la guerre (anciens PGF, déportés, veuves de guerre, sinistrés...), les traitements et catégories dérogatoires institués par les pouvoirs publics comme reconnaissance de la patrie permettent de montrer en quoi le système de l'indemnité compensatrice sert également d'outil de régulation sociale qui oscille entre justice distributive et justice corrective. Si les mois qui suivent la guerre sont favorables à une application modulée aux souffrances de chacun, la volonté de rationalisation lancée par le Ministère du travail touche également la signification et l'application de cette contribution à l'effort national. A partir de 1946, symboliquement et financièrement avec le paiement de l'indemnité compensatrice, le PG ne travaille plus seulement pour un intérêt privé, mais il est réintégré dans le projet de Reconstruction française, pour le bien commun de la nation, qu'il contribue aussi à refonder politiquement. Il n'est alors plus question de multiplier des dérogations à des employeurs dans une République des citoyens égaux.

Le chapitre 8 envisage le retrait de cette main-d'œuvre et les solutions élaborées par les autorités françaises pour éviter de perdre définitivement et paralyser la France du plan Monnet de modernisation.

A partir de fin 1946, les autorités françaises sont en effet confrontées à un défi crucial pour l'économie nationale : elles doivent envisager le départ de la main-d'œuvre PG entre mi-avril 1947 et décembre 1948. La disparition de la force de travail prisonnière constitue un enjeu premier de sortie pour l'économie et la société françaises. Non seulement car la sortie du cadre oblige le système à faire l'inverse de sa gestion traditionnelle -retirer et non plus déplacer, et les différents acteurs à adapter leurs normes de gestion à un cadre libre ; mais aussi, car la fin de la captivité de guerre oblige à revenir sur certains des postulats économique-politiques fondateurs d'une certaine image de l'ennemi, donc d'une certaine utilisation de sa force de travail. Si la France veut continuer à bénéficier de la principale source de main-d'œuvre disponible, les PGA eux-mêmes et plus largement les populations en Allemagne, elle doit donc s'adapter.

Face au rapatriement, les autorités lancent une vaste opération de retraits des secteurs considérés comme les moins rentables (services des armées, branches secondaires), effectuent de vastes réaffectations entre secteurs et augmentent la pressions sur les employeurs, notamment les mauvais payeurs. Mais le système tolère de nombreux aménagements. En définitive, le système des retraits a davantage servi à assainir l'utilisation de la main-d'œuvre PG à partir des besoins réels qu'elle n'a constitué une véritable transition vers l'introduction d'une immigration étrangère. C'est pourquoi elle règle d'abord les contradictions qui arrivent à maturité et achève le cycle de rationalisation.

Plus sérieuse est l'option de la transformation des PGA en TCL. Evoquée dès mars 1945 et de façon récurrente ensuite, elle fut toujours repoussée pour des raisons d'ordre public. Pour les autorités françaises, au sortir de la guerre, les Allemands ne peuvent faire partie que de l'immigration « quantitative et temporaire », celle qui est destinée à quitter rapidement et définitivement le territoire national. L'arrêt des transferts en 1946 et surtout la pression libératoire en 1947 inversent la perception des responsables françaises : la transformation en TCL devient la première étape à une présence allemande durable en France et le préalable à une immigration massive d'Allemagne, qui apparaît comme le réservoir de main-d'œuvre d'avenir pour l'économie française.

Etant donné la dimension de la captivité allemande, les deux dernières options confrontent les autorités à un dilemme politique : accorder aux Allemands ce qu'elles ont refusé aux prisonniers. On vante dorénavant la liberté et la condition de travailleurs en France aux populations derrière les barbelés et les occupés ! Le statut élaboré est comparable à celui d'un travailleur immigré, à l'exception que le « transformé » n'a pas le droit de sortir hors de son département de résidence sans autorisation. Le mécanisme de sélection permet à l'administration centrale de garder la main haute sur le processus tout en ménageant la participation des acteurs locaux qui constituent les « commissions de criblage ». A l'encontre des PG, les autorités prennent des dispositions destinées à assurer le succès de l'opération qui doit provoquer un formidable effet d'appel en Allemagne : congé d'un mois en Allemagne, colis de 30 kg, encouragement à la venue des familles en France...

Cependant, ces mesures décidées par le Ministère du travail butent sur la résistance d'acteurs institutionnels qui montrent que la conversion culturelle ne peut suivre aussi vite les urgences géopolitiques : le « colis français » provoque un scandale parmi certains groupes de la population, notamment des anciens PGD. L'introduction des familles est encore plus réduite : en mars 1948, sur 120 000 TCLA, seule une centaine a réussi à faire venir leur famille. On est loin de l'immigration de masse initialement envisager pour repeupler la France. Nombre de maires refusent de prendre le risque d'introduire ces allemands sur leur commune, prétextant une opposition de leurs administrés. En octobre 137 147 optants. Combien sont restés plus d'un an, la durée de leur contrat ? il n'existe pas de chiffres officiels dans les archives consultées. D'après le CICR, en juin 1950, il y aurait encore 30 000 TLC en France.

#### **4<sup>ème</sup> partie – Expériences de captivité et conversions culturelles**

Cette partie se concentre sur les types de contact entre prisonniers allemands et Français et sur leurs évolutions sur la période. Elle a pour but de définir, à partir de la perception des prisonniers, les cercles de contact avec le monde civil, la nature de leurs rapports selon une échelle allant de la résistance ouverte à l'accoutumance, jusqu'à la fraternisation, et le rituel de ces contacts. Elle visera à évaluer le parcours des évolutions des images réciproques de deux populations et leur impact sur le

régime de captivité vécu par les captifs. Mais elle cherche aussi à rendre compte de cette expérience binationale de grande envergure qui confronte Français et Allemands, non plus seulement à travers les représentations de l'autre, mais par des contacts interpersonnels, faisant jouer les interactions à l'échelle locale plutôt qu'imposées du sommet. Dans une certaine continuité avec la captivité de la Première Guerre mondiale, mais surtout de la Seconde, elle en diffère cependant par son déroulement en période de paix, ce qui modifie le contexte et la nature des échanges entre les deux adversaires.

Afin d'observer les perceptions des deux groupes, j'ai utilisé, coté français, en majorité des archives de la DGPG, du CICR, du Ministère du travail, de l'YMCA, mais aussi des NARA, du Centre National des Archives de l'Eglise de France ainsi qu'un large recours aux archives départementales. Ce corpus permet de connaître les difficultés rencontrées par les différents acteurs locaux ainsi que la réaction des autorités en matière réglementaire. Ce premier ensemble est complété par deux types de documents, la presse (2 407 articles relevés) et les procès-verbaux de gendarmerie (2 119 documents). Côté allemand, un large recours a été fait aux PGA eux-mêmes par le biais. Par la soixante d'interviews réalisées en Allemagne, j'ai retenu six témoignages que j'ai complétés par deux récits de captivités. Il s'agit de cinq Allemands nés après 1920 qui appartiennent à la *Flak-Generation* et n'ont connu, lors de la capture, comme horizon politique que le national-socialisme. Ils ont d'ailleurs subi son éducation et fréquenté ses institutions (*Hitler-Jugend, RAD, Wehrmacht...*). C'est dire que l'idéologie nazie a imprégné leurs années de formation ; qu'ils ont été bercés par la rhétorique, des valeurs du régime, notamment la valorisation de la guerre, l'exaltation de la *Volksgemeinschaft*, puis marqués par la défense de la *Vaterland*. Malgré la diversité de leurs parcours pendant la guerre, ils présentent quelques points communs : ils ont passé en moyenne 5,5 ans sous l'uniforme, une grande majorité a fait la guerre sur les deux fronts, mais a été capturée en Allemagne. La partie est construite dans un va-et-vient entre leur expérience de captivité et la perception des Français vis-à-vis de ces vaincus, d'abord de la capture à la vie en camp, ensuite en milieu civil avec leur mise au travail.

### 9<sup>e</sup> chapitre Etre captifs derrière les barbelés : l'ordre des camps

Le passage du statut de combattant à celui de prisonnier est resté très présent dans les récits suscités ou lus. Tous les témoins se souviennent sans difficulté de la date de leur capture qui constitue la première prise de contact avec l'ennemi hors de l'opposition du combat et le nouveau statut de prisonnier. Les documents permettent de comprendre en quoi la capture a été, à la fois, cet événement premier de subversion de l'identité sociale et de reconstruction pour les captifs. Attendue, elle se caractérise en revanche par une extrême tension chez le soldat conscient de vivre un événement décisif, même si elle semble être vécue différemment par les combattants aguerris et les civils combattants. Elle se transforme rapidement en une série de micro-événements qui échappent aux prisonniers, pas seulement, bien entendu, en actes, mais en termes de représentations, qui n'ont plus prise sur la réalité, rendant caduque leur perception de la nouvelle réalité. L'entrée en captivité se vie comme une perte progressive des repères, d'abord culturels avec la faillite d'un idéal, puis spatiaux avec le transfert en France, ce qui contribue à éroder le sentiment de communauté. Elle contribue à la dissolution de la solidarité des groupes primaires au-delà de la capture : la taille des camps, les conditions de vie extrêmes dans les premiers d'entre eux (*Rheinwiesenlager*), les comportements qui mettent à mal la fiction d'une *Volksgemeinschaft* et entraîne littéralement un état d'hébètement de ces soldats qui ne savent plus à quoi ils appartiennent. Un second facteur entre très tôt en ligne de compte : le traitement appliqué par les membres de la puissance victorieuse. Une constante se repère assez aisément : l'association entre présence française et arbitraire de la violence exercée, que ce soit les gardes ou gardiens mais aussi la foule. Le prisonnier est également soumis à d'autres types de violence, matérielle notamment dans les premiers camps en France où l'alimentation, l'hygiène et les conditions de vie sont insuffisantes. Cela contribue à dégrader de l'image de soi et des relations avec les autres.

Le traitement dans la presse française des premiers temps de la captivité, centrés bien évidemment sur les captures, contient plusieurs traits. En 1944, la fréquence des mentions est strictement militaire et accompagne l'avancée victorieuse des armées alliées : le prisonnier devient la première figure tangible de l'effondrement du *Reich* et de la libération du territoire. La thématique du PGA intègre l'imaginaire collectif de la Libération en train de s'accomplir, alors que la guerre n'est pas finie : les articles traitant des PGA entre 1945 et le 7 mai 1945 constituent un sixième environ de l'ensemble

des 2 407 articles relevés sur la période. 90% des articles publiés dans cette période par la presse locale, et près des deux tiers dans la presse nationale, sont à lire en une de ces quotidiens. A l'instar de l'énumération glorieuse des villes libérées les unes après les autres, l'évocation des prisonniers allemands sert de critère humain et spatial pour mesurer la puissance des armées alliées tout autant que la fin annoncée de l'Allemagne nazie. Cette mise en place éditoriale permet donc d'asseoir la participation décisive des Français dans la libération de leur territoire. En donnant à voir l'ampleur des combats, en faisant des prisonniers l'étalon-mesure de la solidarité des alliés à la dernière bataille, ces articles sous-tendent la voix de la France, de sa souveraineté retrouvée, de son égalité reconnue.

A l'inverse des Alliés occidentaux, notamment les Américains, la *deuxième campagne de France* ne marque pas seulement la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais solde un passé et un passif, une étrange défaite et cinq ans d'occupation. Ces représentations de l'ennemi ne décrivent pas la seule défaite allemande, mais la débâcle d'un ennemi entré triomphalement en 1940. Elles se dressent en contre-point systématique au mouvement et à l'attitude des forces allemandes lors la campagne de France. C'est sans doute ce qui explique la focalisation sur cette geste héroïque incarnée par les FFI. Figure de la résistance locale, du soulèvement patriotique avant d'intégrer la 1<sup>ère</sup> Armée, le FFI incarne l'idée de la résistance et de la libération nationale qui laisse aux pouvoirs locaux une certaine autonomie. En même temps, comme le montre l'analyse des photographies, avec cette captivité de masse, chaque Français, voire chaque Française incluse, peut ainsi prouver son patriotisme à sa mesure, transformant d'une certaine façon la France en une vaste zone de combat, les Français, tels des soldats de l'an 45, se faisant les principaux acteurs de leur délivrance

Les camps constituent la deuxième station de l'expérience de la captivité et un second temps de tensions dans leurs relations entre eux et avec eux-mêmes. L'arrivée en camp français correspond à une immersion complète -spatiale et culturelle- en milieu ennemi, changeant les modalités du rapport avec leur communauté nationale et avec le vainqueur. Le régime de captivité des premiers temps prolonge, ou provoque, le choc de l'enfermement en Allemagne jusqu'à menacer l'existence même des soldats. Les interviews donnent à voir les stratégies de survie mises en place dans ces camps immenses concentrant des masses humaines face auxquelles, contrairement aux rassemblements nazis, les prisonniers ne parviennent pas à se situer. Il est intéressant de souligner combien la fonction disciplinaire des camps apparaît dans les récits, mais sans que les PG en perçoivent nécessairement le sens ou la finalité.

Ces univers clos apparemment sans ordre, caractérisé par le manque, avant tout alimentaire deviennent rapidement des espaces subversifs en ce qu'il remet en question certitudes du prisonniers et créent une tension intérieure qui les pousse à se détacher de leurs représentations passées. Dans les camps, les PG ont la connaissance de nouveaux modes de sociabilité : apprentissage de l'Allemand comme une être négatif et haï, apprentissage du statut de vaincu, apprentissage de l'ordre du camp. La sociabilité dans les camps tend à s'organiser en cercles : celui de la sociabilité imposée à l'échelle de la chambre et de la baraques, celui de la sociabilité choisie qui se développe sur des affinités géographiques notamment, enfin le camp apparaît comme espace de la multitude, du marché noir et du bricolage, pas seulement comme passe-temps mais comme relevant d'une économie du troc et du contre-don. Pour une majorité croissante des hommes de troupe, la discipline incarnée par la *Lagerleitung* et le *Stammpersonal*, symbole de l'ordre ancien, n'est plus pertinente, puisqu'elle favorise une minorité au détriment de la communauté et met en cause la cohésion sociale.

Mais le camp est aussi le lieu d'une nouvelle perception, voire de nouveaux rapports avec l'adversaire. Le cercle des gardes apparaît dans tous les récits des prisonniers, qui éprouvent une certaine difficulté première à se positionner vis-à-vis de soldats qui à la fois pratique la fouille et les mauvais traitements et sont ceux avec qui on se sent une solidarité de fait (parallélisme des situations). Peu à peu, l'apprentissage que constitue l'expérience au camp, spécialement pour les prisonniers qui y séjournent depuis longtemps, n'apparaît pas uniquement négative. Car le camp est en parallèle le lieu d'une proximité inédite avec l'ennemi, le lieu du passage de l'image héritée, du stéréotype collectif, vers une présence réelle et individuelle. Les récits contiennent ainsi quelques appréciations distinctives sur tels ou tels gardes, notamment le traitement moins sévères imposé par d'anciens PG en Allemagne. En entrant dans le camp, les PGA font, à différents niveaux, l'expérience de la *zone grise* : à savoir que non seulement les rapports entre prisonniers et détenteurs

ne sont plus nécessairement d'opposition, mais que, dans certains domaines, la survie en camp du prisonnier passe par la coopération, de façon certes plus diffuse que dans le cas du *Stammpersonal*.

Dans la presse, le camp occupe une place particulière : opaque pour l'extérieur, le camp assume comme une fonction symbolique d'exutoire tant il semble incarner rappeler soulignent leur victoire inachevée. La grande majorité des articles abordent alors les camps américains. La focalisation sur le traitement trop favorable des prisonniers en mains américaines est intégrée dans les représentations inégales et plus larges des relations avec l'allié américain et celles d'une souveraineté non respectée. Dès que les portes s'ouvrent et que les PG traversent l'espace public, on voit cependant se multiplier les prises de position dans l'opinion publique, dont témoignent les lettres envoyées à l'ambassadeur américain ou au CICR. A partir d'une conception « sacrée » du statut de prisonnier, valable autant pour les Français hier que pour les Allemands en République aujourd'hui, ces lettres sont les signes annonciateurs d'une autre façon d'articuler captivité et victoire, en reléguant la vengeance au profit de la justice. C'est sur ce distinguo qu'est fondée la formidable offensive éditoriale conduite entre septembre et novembre, où les titres retenus de la presse nationale publient près d'une trentaine d'articles sur la situation dans les camps. En revanche, la presse locale constitue un second espace de résistance à la diffusion d'une nouvelle image du prisonnier allemand en camp. Le faible nombre d'articles publiés montre qu'il n'y a pas eu de campagne d'opinion en faveur des PG.

### 10<sup>e</sup> chapitre Les PGA hors du camp : rencontre entre deux « ennemis » en temps de paix

La sortie du camp correspond à une inversion des horizons de perception et des cercles de présence autant pour les prisonniers que pour les populations civiles. Avec l'introduction dans le monde civil, le lointain se rapproche du centre pour les captifs allemands ; le plus immédiat (militaire, voire camarades) migre en périphérie. Il en va de même pour les populations civiles : la présence de prisonniers perturbent les systèmes de représentations héritées de la guerre et de la Libération -voire d'avant- et oblige, chacun en fonction de ses contacts avec l'autre, à se forger, au fil des jours, un nouveau comportement, qui concilie utilité économique et respect du cadre réglementaire imposé par le discours officiel. A partir des archives déjà mentionnées et surtout des 2 219 procès-verbaux de gendarmerie collectés, le chapitre 10 cherche à savoir en quoi donc la sortie hors des barbelés conduit à des conversions en termes de représentation dans les deux populations, si l'on assiste aux mêmes révisions dans l'espace public et dans l'espace privé.

Pour les PGA, la mise en contact avec le monde vivant des Français produit une nouvelle épreuve qui, ajoutée à celles de la guerre, de la capture et des camps, bouscule un peu plus le flottement entre perceptions individuelles et jugement collectif, mais contrairement aux précédentes, cette dernière s'effectue dans un cadre en voie de pacification et peut offrir aux PGA une stabilité favorable à la réduction de ces tensions. Cependant, il est encore très difficile de repérer dans les différents témoignages le rapport entre l'évolution des perceptions sur l'ennemi et les processus d'*ajustement identitaire* ; entre une présence quotidienne pour raisons économiques et la volonté d'amélioration des relations entre les protagonistes.

Le régime de captivité des détachements du déminage n'offre pas l'amélioration espérée en quittant le camp, tant il semble s'inscrire en continuité avec les conditions de captivité et l'ordre disciplinaire qui y prévalait et les mauvaises conditions de captivité. Ces kommandos sont certainement les structures qui présentent dans les récits la plus fiable reproduction de la logique disciplinaire, comme le prouvent l'omniprésence des fils de fer barbelés. D'autre part, l'emploi des prisonniers au déminage prolonge la déshumanisation vécue dans les camps. En revanche, pour les prisonniers détachés dans d'autres types de kommando, la sortie du camp correspond à une réelle amélioration, notamment quand les employeurs utilisent leur marge de liberté pour améliorer le quotidien des PG à partir des possibilités offertes par le milieu local.

Le changement d'échelle entre le camp et le kommando entraîne également l'avènement de nouvelles formes de sociabilité. Mieux nourris, les individus s'ouvrent désormais prêts à des stratégies collectives, expressions de sentiments de communauté retrouvés. Employés dans un environnement civil, les prisonniers allemands ne sont plus uniquement perçus comme des vaincus responsables du malheur national. Ils acquièrent, dans leurs rapports quotidiens et directs avec les civils, une épaisseur affective nouvelle. Leur familiarité avec ce nouvel cercle leur permet en retour d'exploiter, de provoquer les possibles. Se dessinent donc des révisions culturelles que le camp interdisait. Avec l'amélioration des conditions de captivité, le placement en kommando correspond à

la réactivation du sentiment de communauté et à une sociabilité de groupe nouvelle. Il facilite aussi un approfondissement des relations entre prisonniers qui, à l'encontre du camp, vont au-delà de la seule camaraderie pour approcher quelque chose qui serait de l'amitié. Enfin, on voit réapparaître une effervescence sexuelle à défaut d'une sexualité active de nouveau possible.

Dans cette configuration, les gardiens civils concentrent l'attention des prisonniers en raison de leur rôle d'agents premiers de cette tentative disciplinaire et de leur omniprésence dans le premier cercle de contacts de captifs. Mais, comme la masse des prisonniers des camps est remplacée par des kommandos à taille humaine, les compagnies de gardes militaires sont relevées par des équipes de gardiens civils aisément identifiables.

Centrale pour les prisonniers affectés au déminage ou aux mines, ces sociabilités nouvelles perdent cependant de son importance à mesure que le prisonnier s'intègre dans un cadre civil propice à de nouvelles voies de socialisation. Dans le cadre de la famille paysanne, dès lors que les PGA sont au moins deux, les relations peuvent dépasser le stade de la franche camaraderie pour atteindre la véritable amitié. Pour la première fois depuis la capture, une proximité inédite avec des Français est possible. Les témoignages montrent la familiarité, voire l'intimité qui peut se créer, jusqu'à ces histoires d'amour impossibles. Dans la France de l'immédiat après-guerre, la définition de ce qui est autorisé dans les rapports avec l'ennemi participe du processus plus large de refondation politique, de reconstitution d'une communauté nationale autour d'une image de la France héroïque, résistante, victorieuse. Les récits précisent combien les réactions se déterminent par rapport à ce qui est considéré, voire intégré, désormais comme *interdit*. Les procès-verbaux de gendarmerie, malgré la vision biaisée qu'ils offrent, montrent dans quelle mesure la proximité et le quotidien interviennent dans l'application du cadre réglementaire et changent de fait les rapports de savoir et de pouvoir entre les acteurs locaux et les représentations collectives.

Ils contiennent des indications sur l'âge des employeurs (en milieu rural) : propriétaires ou fermiers, sont des adultes d'âge mûr (sept sur dix ont quarante ans et plus). Cette répartition démographique confère également une certaine épaisseur historique à cette population : ils ont quasiment tous *vécu* les deux guerres mondiales, la première en tant qu'enfants et pour une majorité en tant que combattants ; la seconde sous l'uniforme –probablement en prisonniers en Allemagne–, bien qu'une forte proportion soit désormais trop âgée pour avoir été mobilisée. Les PGA présentent un tout autre profil démographique, marqué à l'inverse par sa jeunesse : 80% ont moins de quarante ans, deux tiers moins de trente ! A l'opposé, on perçoit la faiblesse des classes d'âges les plus âgées ne dépassant d'ailleurs guère la cinquantaine.

Si l'on considère la ventilation des affaires en ne retenant que les sujets relevant des réactions du milieu civil, on s'aperçoit que les problèmes n'apparaissent pas en 1945, mais en 1946, car la mise au travail en milieu civil des PGA se développe en 1946, mais aussi car en 1945, les employeurs partagent quasiment les mêmes représentations que l'ensemble de la collectivité à l'égard de l'Allemand, en particulier ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Alors qu'en 1945, ce sont les affaires liées à l'emploi des PG qui dominent devant les voies de fait rappelant la violence d'introduction et ses limites, et les relations interdites entre PG et populations civiles. En 1946 et 1947, au contraire, les affaires proviennent davantage du domaine des relations sociales. Preuve de la dissolution de l'unité disciplinaire, et d'une nouvelle tolérance de la part des employeurs et de comportements nouveaux des PG. Le travail semble remplir une fonction de médiation pacificatrice : on accepte le PG car il est indispensable au processus de production. Ce principe permet d'expliquer que ce qui pouvait apparaître comme une contradiction entre l'acceptation étonnamment rapide de cette présence allemande dans l'espace intime des familles et des pratiques sociales exclusives et l'existence d'un double système de représentations et d'actions vis-à-vis du prisonnier.

Lus dans cette perspective, les procès-verbaux donnent alors à voir l'impact de l'intégration de cette présence captive, parfois massive, sur l'environnement, mais qui n'est plus interprétée en termes politiques. Toute présence prisonnière qui sort du processus de production apparaît comme inacceptable à la collectivité : hors des nécessités économiques, la présence allemande perd sa justification utilitaire. D'où le nombre de procès-verbaux relatifs à la présence de PGA lors de bals, des séances de cinéma ou dans des lieux publics. La valorisation du travail économique devient alors l'une des rares expressions d'une certaine empathie pour ces main-d'œuvre pas comme les autres que s'autorisent, vis-à-vis des représentants de la force publique, des particuliers.

Cette interprétation permet également de comprendre en quoi le PG peut être un générateur de tensions au sein de la société française. Sa présence des PG, dans l'économie française va générer une différence de tolérance dans les comportements entre les employeurs (et leur famille) et les autres, ceux qui ne sont pas soumis à la réduction irrésistible de l'altérité au quotidien. S'affirme donc, quasi- subrepticement peut-être, une discordance entre attitudes privées et seuils publics. La liberté avec le règlement est d'autant plus facilement prise que l'inclusion du PG dans la cellule familiale et productive réduit la conscience du risque, économique et politique, que pourrait représenter le PG.

Faut-il pour autant en conclure que l'évolution divergente vaut aussi, ainsi que tendent à le considérer certaines couches de la population, voire certaines autorités, divorce politique ? Non, car le hiatus entre comportements dans l'espace privé et discours officiel de l'espace public ne recouvre pas une scission entre les individus et leur appartenance à la *cit*. Si les employeurs traitent différemment leurs PG, c'est fondamentalement en raison du *coût* de la transposition de l'ordre disciplinaire dans le civil, coût beaucoup trop élevé en moyens et en énergie. Le traitement égalitaire, du repas pris autour de la même table à la demande d'hébergement, de la fourniture d'effets civils au renvoi sans accompagnement au kommando après la journée de travail, constituent des micro-adaptations libres imposées à une logique disciplinaire trop dispendieuse pour une utilisation performante de la main-d'œuvre PG, notamment dans une économie rurale encore très tendue. Elles instaurent progressivement une nouvelle routine qui propose une nouvelle économie corporelle en fonction des contraintes du milieu.

### **5<sup>e</sup> partie – Dé/mobiliser, rapatrier, réinsérer : la ZFO face à la captivité allemande en mains françaises**

A partir de juillet 1945, la France est officiellement devenue une puissance d'occupation en Allemagne : elle doit administrer 5 787 000 habitants, en majorité catholique, et un territoire divisé en deux parties. La situation matérielle en ce qui concerne l'alimentation, le logement et l'habillement est inquiétante. Cela altère les premières relations entre Français et Allemands. Lorsque le général Koenig est nommé en juillet 1945 Commandant en chef français en Allemagne, il n'y a pas encore de politique allemande définie. Les autorités françaises dans la Zone possèdent une certaine marge de manœuvre.

Au départ, la captivité ne compte pas parmi les points politiques majeurs des autorités. Cependant, en raison du nombre des personnes concernées et de la signification symbolique de ces frères derrière les barbelés, elle est rapidement réévaluée. En mars, 600 000 familles de la Zone d'occupation ont encore un membre en captivité. L'intérêt particulier d'une partie sur les réactions de la société allemande envers leurs prisonniers en mains françaises réside dans la contradiction d'une captivité de guerre en temps de paix. La sortie de guerre en Zone française d'occupation constitue un cas à part, car ici l'expérience de la libération et de la défaite, de la captivité et de l'occupation contrarie la démobilisation culturelle. L'histoire des prisonniers de guerre allemands en mains françaises offre cependant pas seulement un angle d'approche pour étudier les interactions entre la société allemande et les prisonniers allemands, mais aussi entre occupants et occupés, comme entre les services français à Baden-Baden et à Paris. Après une présentation de la perception par la population des prisonniers allemands en France, le chapitre 11 tente de montrer quel rôle les Eglises chrétiennes ont joué dans la question des PG et le 12 comment cette question devint une composante de la politique française d'occupation. Enfin, le dernier chapitre examine comment le rapatriement des prisonniers et leur réinsertion dans la société allemande d'après-guerre a eu lieu.

Les sources proviennent des archives des différents ministères à Paris (Ministère des affaires étrangères, DGPG, Ministère du travail...), mais aussi de celles des autorités d'occupation (Colmar). Afin de prendre en considération le point de vue allemand, j'ai dépouillé les fonds des différents acteurs : le *Deutsche Caritasverband* et l'*Evangelisches Hilfswerk Deutschlands für die Kirchen*, les archives régionales à Sigmaringen et à Fribourg ainsi qu'à l'échelle locale les archives municipales de Mayence et de Fribourg. La presse de la Zone a également été lue.

L'analyse méthodique du discours permet de percevoir dans quelle mesure la captivité allemande en temps de paix marque l'expérience collective bien au-delà du groupe des PG. Ont ainsi été considérés la centaine de lettres que les familles envoient à leur PG en France via la Croix-Rouge, ainsi que les rapports des autorités françaises d'occupation sur l'« état de l'opinion ». Ils contiennent des éléments

de réponse sur la façon dont la population allemande voit les prisonniers en France et comment leurs représentations s'insèrent dans la dynamique de la démobilisation culturelle.

Dans les nombreux envois au CICR, en majorité adressés par des proches immédiats, parfois des amis –les lettres sans aucune relation personnelle comme les missives collectives sont extrêmement rares-, le PGA apparaît en général comme le membre absent de la famille, comme un être humain qui n'est ni condamné ni « coupable ». L'effondrement du IIIe *Reich* a soudain dissous le sentiment d'appartenance à une communauté nationale au profit d'une rétractation identitaire sur sa *Heimat* (petite patrie). L'image négative du « traître » ou du « lâche » n'est pas utilisée. Celle qui en revanche ressort renvoie à une captivité dans des conditions matérielles et morales « inhumaines ».

A l'intérieur de cette perception négative, l'inquiétude de l'opinion allemande se concentre sur trois catégories de prisonniers et leur situation pénible en France : les PG travaillant dans les mines, les PG affectés au déminage et ceux qui sont âgés de moins de 18 ans. Leur traitement sort des représentations que les populations civiles allemandes se font de l'emploi normal de PG. En mettant en parenthèse la signification idéologique du national-socialisme, cette catégorisation propose une lecture purement en termes de droit des peuples et présente le PG comme un soldat innocent n'ayant fait que son devoir.

Cette première représentation se heurte cependant au problème fondamental du lien entre expérience privée (du PG ou de ses proches) et communauté nationale : de quelle armée sont « unsere Soldaten » ? D'autant que de nombreux requérants entendent écrire au nom d'une collectivité qui dépasse le cercle familial. La disparition du national-socialisme et de sa *Volksgemeinschaft* qui conférait un sens collectif aux destins individuels et au sacrifice des soldats comme l'absence d'Etat allemand pour formuler le *Dank des Vaterlands* retirent à la culture de guerre ses deux composantes positives, l'« identité collective de la nation idéalisée » et la mobilisation d'un individu ou d'un groupe par l'Etat pour la guerre (John Horne). Ainsi la question du lien et de la responsabilité reste-t-elle ouverte. Deux stratégies discursives se dégagent alors. La première cherche à montrer que le traitement subi par les PGA en France est aussi horrible, voire pire, que celui reproché aux nazis. Cette disqualification qui limite les termes du débat à l'après-guerre sans remonter à une causalité impliquant la culpabilité du national-socialisme, permet de présenter les PGA essentiellement comme des victimes. La seconde stratégie discursive consiste à afin de montrer que les *Täter* allemands existent : ils ne sont pas dans les camps de PG mais libres ou internés civils en Allemagne. Les documents proposent une interprétation fondamentalement apolitique du IIIe *Reich* à partir de la seule expérience personnelle. Souvent le traitement présenté comme bon des prisonniers français employés dans l'économie de guerre par les Allemands est donné en exemple. Ces deux stratégie engagent *in fine* une certaine conception des relations entre vaincus et vainqueurs. En affirmant le statut de victime et l'apolitisme de la population, elles contestent non pas tant la légitimité des Français à réclamer des réparations que leur prétention à les faire exécuter par les PGA considérés comme collectivement responsables. L'argumentation vise ainsi à dénoncer l'injustice faite non plus seulement comme être humain mais comme représentant du peuple allemand également innocente victime. La dernière étape du déplacement est réalisée avec l'identification des populations allemandes au traitement réservé aux PGA. La perception du sort des PGA en mains françaises contient donc une critique des fondements mêmes de la politique d'occupation. A partir du moment où expérience de captivité et d'occupation se rejoignent, on comprend pourquoi perception du sort des PGA en France et vécu d'occupation dans la zone deviennent interdépendants.

Pour les populations de la ZF, la pratique des libération menée par les autorités françaises s'impose rapidement comme un critère d'évaluation de leur politique d'occupation. La perception de la captivité allemande en mains françaises semble donc compliquer la politique d'occupation française : en actualisant la figure du Français sous les traits de l'ennemi, elle bloque l'évolution de l'image de l'occupant et celle de ses rapports avec les occupés, contrariant ainsi la démobilisation culturelle des populations civiles allemandes. L'attention portée par la population civile à ses PGA n'a pas échappé aux autorités de Baden-Baden.

Pour les populations de la ZF, la pratique des libérations menée par les autorités françaises s'impose rapidement comme un critère d'évaluation de leur politique d'occupation.

L'intérêt de l'opinion de la Zone et la nécessité de gérer d'une étroite collaboration entre Paris et Baden-Baden placent la gestion de la captivité allemande en mains françaises non seulement au cœur des relations entre autorités d'occupation et populations civiles allemandes mais également de la problématique de la détermination de la politique allemande de la France.

La prise en compte progressive des intérêts (français) de la Zone d'occupation dans la détermination de la politique des libérations par les services parisiens confirme la complexité des rapports entre Paris et Baden-Baden qui ne sont ni d'opposition ni de subordination simples. Si jusqu'en 1948, les besoins de l'économie française déterminent la position des principaux ministères concernés, l'absence d'un plan d'action initial pour la politique française dans la Zone crée des marges de manœuvre à Baden-Baden qui réussit à défendre ses intérêts, par exemple prendre en compte les desideratas de l'opinion dans le cadre d'une gestion démocratique et les besoins de ses territoires. Au final, près de 10 000 PG ont été mis en congé de captivité en ZFO à la demande du général Koenig pour contribuer au « relèvement de la zone, lorsque leur retour était en même temps utile à l'économie « française » (*L'Historique*).

La politique dans la Zone est déterminée par la situation des PG en France. Leur approvisionnement est extrêmement mauvais, d'autant que les capacités françaises limitées ne permettent pas de garantir des conditions de captivité correctes. Les autorités d'occupation à Paris décident une priorité absolue à l'aide pour ces prisonniers en France et imposent ces mesures au détriment des prisonniers de la Zone d'occupation, des réfugiés de l'Est, mais aussi des troupes d'occupation et même des déportés français. La marge de manœuvre de Baden-Baden est réduite, car Paris attend de la Zone une solution à tous ses problèmes. La situation socio-économique catastrophique dans la Zone et les faiblesses de l'administration française conduisent les autorités à Baden-Baden à revenir sur les priorités fixées à Paris et à prévoir une collaboration avec les autorités allemandes. Ce n'est qu'en intégrant les acteurs allemands, qui se produit dans le cadre d'un projet plus large de démocratisation, que l'on parvient à concilier les besoins contradictoires entre la France et sa Zone d'occupation. Cette attitude des autorités françaises engage une conception particulière des relations entre Français et Allemands, vainqueurs et vaincus. Le gouvernement à Baden-Baden cherche à atteindre le maximum d'efficacité pour le minimum de participation française afin de ne pas répéter les erreurs de l'occupation de la Rhénanie dans les années 1920.

Dans ces conditions, les Français introduisent des *Hilfskomitee* (comité d'aide). Ils mènent une première politique sociale pour les prisonniers, plus tard par le soutien aux premiers rapatriés. Les besoins dans les camps en France, le manque du côté de la puissance d'occupation et les mesures de dénazification poussent les autorités françaises à mettre en place une nouvelle structure administrative, qui assure les missions de la Croix-Rouge allemande mise au pas sous le IIIe Reich. Fin 1945, la transformation des *Hilfskomitees* en *Hilfssausschüssen* (comité d'entraide) est décidée. Ils sont certes toujours soutenus par le CICR, mais s'adressent dorénavant également aux rapatriés et aux familles de prisonniers. Ils assument une partie des missions médicales et sociales de l'ancienne Croix-Rouge. A la suite de l'élargissement de leur mission, la composition des comités d'entraide évolue afin de garder autant que possible une image représentative de la société allemande. Leur nouvelle dénomination renvoie d'ailleurs à leur attachement territoriale (*das Badische Hilfswerk, die Gesellschaft für Gesundheitsfürsorge und Kriegsgefangenenendienst oder das Bayerische Rote Kreuz des Kreises Lindau in Württemberg-Hohenzollern*). Au lieu de mesures coercitives, Baden-Baden développe avec l'aide des autorités allemandes une « propagande » qui semble conçue pour concilier intérêts français et possibilités de la Zone. La « propagande » française tente de favoriser une étroite identification de la population avec les prisonniers. Les autorités associent accroissement de l'aide et personification de la contribution de chacun. On comprend dès lors pourquoi les autorités parisiennes exigent du général Koenig fin septembre 1945 de rétablir les relations postales entre la France et la Zone. Enfin, les autorités à Baden-Baden s'efforcent de créer un lien personnel entre les camps en France, notamment en publiant des listes de noms de prisonniers, classés par camps, dans la presse de la Zone. Si l'on suit cette logique, chaque mesure d'aide pour les prisonniers doit apparaître comme une affaire purement allemande. Les Français essaient donc autant que faire ce peut de compliquer la formation des comités d'aide par un dirigisme excessif de leur part comme par une absence de contrôle.

La presse allemande dans la Zone s'avère être un excellent moyen pour suivre les interactions entre politiques françaises d'occupation et de captivité. Le contrôle français exercé par la Direction de l'information reste bien entendu en retrait, il n'en est cependant en raison de l'importance de la question que plus présent. Ainsi tout journal doit-il « réserver une large place à la question des PGA ». Entre octobre et décembre 1945, on compte dans cinq journaux consultés 29 articles qui abordent les modalités concrètes des relations postales avec les prisonniers en France ; 31 dans neuf titres en 1946. Il apparaît également que ces articles reprennent quasi à l'identique un modèle composé par la Direction de l'Information et distribué à tous les journaux. La stratégie des autorités françaises s'appuie paradoxalement sur la figure d'un « peuple allemand », en ce qu'elle exploite le sentiment national et le lien d'appartenance qu'elle renforce dans le même temps. D'où l'apparition d'une double dynamique -l'allemande « par en bas », la française « par en haut »- qui renvoie à la notion de victime, au double sens de souffrance et de sacrifice. L'articulation entre expérience individuelle et collective, entre expérience de captivité et d'occupation, la position équivoque vis-à-vis du national-socialisme rappellent des positions déjà observées dans l'opinion allemande.

Au contraire des acteurs jusqu'ici convoqués, les Eglises possèdent une position incontestable dans la mobilisation de la société allemande après mai 1945. Dans la Zone française, le gouvernement militaire est face à deux institutions religieuses qui ont conservé une hiérarchie intacte, possèdent leurs propres institutions caritatives –le *deutsche katholische Caritasverband* et l'*Evangelische Hilfswerk*, même si moins développé dans la Zone- et peuvent compter sur une large base populaire. A travers l'aide aux prisonniers de guerre, les Eglises cherchent à renforcer et à légitimer leur position comme seul interlocuteur allemand vis-à-vis des autorités françaises mais aussi au sein de la population. Pour ce faire, les Eglises ont recouru à une image caractéristique pour la tradition chrétienne : l'image du bon berger et de son troupeau.

Du point de vue des Eglises, la première mission du représentant du clergé consiste à rassembler son troupeau et à compter ses brebis afin de savoir où et combien ils sont. Selon Michel Foucauld, le pouvoir du pasteur n'est pas lié à un territoire, mais il s'exerce sur des hommes et un collectif. Les Eglises affirment continûment l'appartenance des PG à la communauté religieuse et affirment l'unité de l'Éclésià au-delà des barbelés. Dans la difficile situation de l'Allemagne dans l'après-guerre, ses représentants savent reconnaître leurs brebis et leur préserver une place dans l'étable. Un grand nombre de documents font de l'Eglise le garant de la liaison vivante avec les prisonniers. Dans ce cadre, les deux mesures les plus importantes prises par les Eglises visent à confirmer cette appartenance à la communauté : elles appellent à libérer les PG et à donner pour ces derniers. L'exemple le plus éclairant est la grande campagne pétitionnaire que les deux confessions veulent mener en décembre 1946. Le peuple est appelé par les Eglises au don pour montrer sa solidarité avec les prisonniers. La plupart du temps, les collectes sont organisées selon le calendrier liturgique. Elles ne se limitent pas aux livres, mais concernent aussi bien des objets que des sommes d'argent. LA population doit également soutenir les collectes par une participation personnelle. La large « 'mobilisation de la charité' avec ses composantes socio-caritatives comme ses accents missionnaires du peuple » (R. van Spankeren) pose dans ce cas à l'échelle des autorités allemandes de nouveau la question de l'héritage nazi, cette fois-ci en termes de pratiques de don et de discours sur la communauté nationale après 1945.

A travers l'accent mis sur leur mission d'assistance, alors que dans le même temps tant de brebis en Allemagne ont besoin de soin, les Eglises veulent montrer que le bon pasteur a une relation particulière avec son troupeau sur la base du « omnes et singulatim ». Les Eglises s'efforcent donc de porter la parole de la *Heimatkirche* (Eglise locale) à l'extérieur en envoyant ses prélats visiter les camps en France. Dans cette dimension pastorale d'aide et de sacrifice, les Eglises encouragent les diocèses à parrainer des camps et tentent d'envoyer des religieux volontaires dans les camps en France. Cette action doit prouver la vigueur du lien spirituel entre les communautés paroissiales et leurs frères derrière les barbelés. Il s'agit d'abord de nouveaux *pasteurs* envoyés en France qui sont prêts à relever ou à soutenir des aumôniers de camp. A partir de 1946, chaque diocèse allemand doit parrainer des camps en France auxquels il doit fournir nourritures spirituelles et nouvelles sur la vie de l'Eglise en Allemagne.

Cette relation pastorale permet enfin de mieux comprendre pourquoi les Eglises eurent un intérêt tout particulier dans les prisonniers. Bien entendu, on peut penser qu'il s'est agi avant tout de soin et de sauvetage. Les documents que j'ai vus livrent cependant des éléments pour une autre finalité : le

retour de la brebis « perdue » dans l'étable de la maison sous la conduite du pasteur, symbole non seulement du retour dans la patrie, mais aussi dans le giron de l'Eglise. C'est sans doute pourquoi les organisations caritatives des deux confessions se sont tant efforcées à ériger des cellules d'accueil aussi près que possible des camps de libération. Les deux Eglises proposent en outre des actions de parrainage pour les apatrides afin d'aider les rapatriés à s'intégrer dans la communauté.

Le rapatriement et la réinsertion sur le sol allemand sont pour les Eglises la dernière épreuve, celle qui doit permettre de savoir si grâce à leurs efforts elles ont gagné de nouveaux croyants et ce faisant accru leur légitimité et influence sur la société allemande en pleine reconstruction. Avec l'assistance – conçue comme un instrument idéal pour jouer les intermédiaires entre puissances d'occupation et population, les Eglises poursuivent en fait un projet tout politique, le renouveau de l'Etat chrétien-national. Il faut ainsi lier dans le camp déjà le « réveil » avec la procédure de réadmission dans l'Eglise (protestante), sans attendre le retour dans la patrie.

Le dernier chapitre sur le rapatriement cherche à confronter les différents discours sur la captivité et les prisonniers avec les mesures concrètes pour leur rapatriement. Entre 1945 et 1948, la politique des autorités françaises évolue en fonction des différentes catégories de rapatriés : tandis que seul le rapatriement des PG inaptes au travail est prévu en 1945-1946, les rapatriés à partir de 1947 peuvent bénéficier de structures d'accueil pérennes. Du côté allemand, les marges d'interventions s'élargissent avec le temps. Si les comités d'aides étaient débordés en raison d'un manque de moyens chronique, les responsables politiques désormais bien établis peuvent prendre des mesures ciblées qui se veulent le « *Dank der Vaterlandes* » et une aide efficace aux rapatriés. Il s'agit à la fois de favoriser leur intégration dans la nouvelle société, de dépasser l'héritage nazi, bref de refermer le chapitre de la guerre.